

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4146 du Jeudi 6 Octobre 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Vers la 51^e Assemblée plénière des Evêques du Congo (du 10 au 16 octobre 2022 à Brazzaville) (P.8)

NATIONS UNIES



Jean Claude Gakosso. (P.3)

Jean-Claude Gakosso a plaidé pour une réforme du Conseil de sécurité

BURKINA FASO

Le capitaine Ibrahim Traoré, nouvel homme fort du pays



(P.7)

EDUCATION

Rentrée scolaire: c'est le grand retour en classe

(P.5)

ENQUETE

L'INRAP a besoin d'une cure de jouvence

(P.12)

YANGO

Yango en accord avec le ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande

(P.16)

EDITORIAL

Où est le normal ?

CANAL+



VIVEZ PLUS DE 800 MATCHS EN EXCLUSIVITE



04 273 03 04
CANAL+ CONGO

AFRICA TAX & LEGAL SERVICES

En sigle ATLS

B.P.: 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/01-2019-B16-00010

WILLIS TOWERS WATSON CONGO SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au capital de: 26.000.000 F. CFA
Siège Social: 118, Avenue Fayette Tchitembo, Centre-Ville, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2001-B14-00197 / République du Congo / B.P.: 1901

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration du 31 mai 2022 de la société WILLIS TOWERS WATSON CONGO SA, il a été procédé à la:

• Régularisation des mandats des administrateurs, notamment:
- La reconduction, jusqu'à la date de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2021, avec effet rétroactif du mandat de Madame Mélanie BIRGE qui avait expiré le 30 juin 2020.

Constatant l'échéance de son mandat à la prochaine Assemblée Générale, le Conseil n'a pas jugé utile de renouveler le mandat de Madame Mélanie BIRGE; - La reconduction, jusqu'au 29 novembre 2021 (date de la cession d'actions), avec effet rétroactif, du mandat de la société GRAS SAVOYE SAS, qui avait expiré le 30 juin 2020. Le président a également souhaité que les mandats des administrateurs aient des échéances uniformes afin d'en faciliter le suivi.

Ainsi a-t-il proposé que sa propre démission et sa re-cooptation pour une durée de 3 ans à échoir à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

• Nomination d'un nouvel administrateur
Le président a porté une information relative à la cooptation d'un nouvel administrateur, en la personne de Madame Eleni LYKOUDI, Directrice Générale de WTW pour la zone CEEMA. Il a été proposé sa cooptation pour une durée de 3 ans à échoir à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2024.
Par la suite, le président a proposé Madame Eleni LYKOUDI au poste de Président du Conseil d'Administration.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00825.
Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 18 Août 2022.

Pour avis.

AFRICA TAX & LEGAL SERVICES

En sigle ATLS

B.P.: 1233, Pointe-Noire / RCCM: CG/PNR/01-2019-B16-00010

WILLIS TOWERS WATSON CONGO SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au capital de: 26.000.000 F. CFA
Siège Social: 118, Avenue Fayette Tchitembo, Centre-Ville, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2001-B14-00197 / République du Congo / B.P.: 1901

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2022 de la société WILLIS TOWERS WATSON CONGO SA, il a été procédé à la:

• La nomination et renouvellement des mandats des administrateurs: - Approbation de la nomination de Madame Eleni LYKOUDI en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans à échoir à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2024; - D'approuver la reconduction du mandat de Monsieur N'Gnineman COULIBALY en qualité d'administrateur pour une durée de trois (3) ans, à échoir à l'Assemblée Générale appelée à

statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2024; • Poursuite des activités de la société, malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Poursuite des activités malgré la perte réalisée au cours de l'exercice 2020 en application des dispositions de l'article 664 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00824.
Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 18 août 2022.

Pour avis.

ANNONCE

Du nouveau à Brazza

Le Centre Scolaire D'éducation Spécialisé Pluridisciplinaire **TYKO 2LYS** vous offre un accompagnement spécialisé en vous proposant des activités spécifiques de stimulations et de développement pour les enfants présentant des difficultés de langage, d'apprentissage, de concentration, de sociabilité, des difficultés de lecture et d'écriture et bien d'autres troubles qui affectent l'autonomie et la vie de tous les jours.

La rentrée scolaire 2022-2023 en cours à ***TYKO 2LYS*** pour les enfants à partir de 2 ans et plus.

NB: Les inscriptions sont ouvertes de Janvier au mois de Décembre; c'est à dire tout au long de l'année.

Tél: 06 539 75 75, 05 641 47 47,

fb: **Tyko 2lys.**

Adresse: 07 Rue, Lekoba, Quartier LeBled Réf: arrêt Capitaine.

OFFRE D'EMPLOI - AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTE VACANT:

VISA ASSISTANT (ASSISTANT VISA)

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 21 SEPTEMBRE, 2022

DATE DE CLOTURE: 05 OCTOBRE, 2022

EXIGENCES DU POSTE & COMMENT POSTULER

Merci de bien vouloir visiter le site web: <https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms>

(Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'œuvre d'origines, de cultures de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.

CABINET LE MITOUARD

Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
N° CF 67 en date du 12 décembre 2003/n° CF129 en date du 19 décembre 2011
54, Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble UMA, Hôtel Elais- B.P.: 606
Tél.: 06 663 50 60/06 657 67 77
Pointe-Noire, République du Congo

RADIATION DE LOUIS BERGER SAS

«SUCCURSALE EN FERMETURE»

Siège: 54, Avenue Charles De Gaulle, 3e Etage immeuble UMA, Elais
RCCM: CG-PNR-01-2022-00010
Pointe-Noire, République du Congo

En vertu de la demande de cessation totale d'activité, en date du 22 septembre 2022, établie par le greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, il a été prononcé la radiation de LOUIS BERGER SAS «SUCCURSALE EN FERMETURE» en République du Congo.

Conformément aux dispositions de l'article 55 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Commercial, le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a procédé à l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de ladite succursale en date du 22 septembre 2022 sous le N°CG-PNR-01-2022-B21-00010 aux fins de radiation pour cessation totale d'activité de LOUIS BERGER SAS «succursale en fermeture».

Pour insertion légale

Rodez Aubin ILIMBI

Conseil Juridique et Fiscal-Agrément CEMAC n°CF129
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés
du Congo

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«IKO CONSTECH SERVICES»

S.A.R.L.U.

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 2.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: 171 bis, rue Abolo, Ouénzé, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2013-B13-00247
REPUBLIQUE DU CONGO.

CREATION D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE

Aux termes d'un procès-verbal de décision extraordinaire de l'associé unique de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «IKO CONSTECH SERVICES» reçu le 06 septembre 2022, par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 12 septembre 2022, sous Folio 164/3, numéro 4523, l'unique résolution a été adoptée:

- La création d'un établissement secondaire sis à Pointe-Noire, avenue Alexandre Honoré PAKA (Marché Tchiali).

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 14 septembre 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-01593 et de Brazzaville, le 16 septembre 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-D-00414;

Immatriculation au RCCM: L'Etablissement secondaire a été immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 14 septembre 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B20-00013;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 16 septembre 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2013-B13-00247.

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

NATIONS UNIES

Jean-Claude Gakosso a plaidé pour une réforme du Conseil de sécurité

Il se tient à New-York, aux Etats-Unis, depuis le mardi 20 septembre dernier, la 77^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations-Unies, réunion annuelle des Chefs d'Etats et de Gouvernement. Le Congo y est représenté par le ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso. Dans son discours le 26 septembre, il a plaidé pour une réforme du Conseil de sécurité des Nations-Unies.



Jean Claude Gakosso.

Il est revenu sur le multilatéralisme qu'incarne cette organisation depuis sa création, gravement battu en brèche aujourd'hui, avec notamment une intensification des crises, partout dans le monde; la multiplication des conflits et à leur complexification; une insécurité alimentaire et les menaces sur la biodiversité, etc.

Face à cette situation, Jean-Claude Gakosso estime que seule une approche consensuelle et solidaire, une approche apaisée et coordonnée peut aider à trouver les vraies réponses à ces problèmes. «Je crois que le thème autour duquel se tient notre débat général nous en donne de réelles possibilités», a-t-il déclaré. En raison de l'énorme risque de désastre nucléaire que les événements en Ukraine font peser sur la planète, le chef de diplomatie congolais a appelé les protagonistes et les puissances étrangères à tempérer leurs ardeurs. «Sous l'égide des Nations Unies, tous devraient s'engager, sans délai, à des négociations de paix. Des négociations justes, sincères et équitables. Depuis le congrès de Vienne, nous le savons, les guerres se terminent toujours autour d'une table», a-t-il indiqué.

Pour lui, le monde a urgemment besoin de ces négociations, pour éviter que les affrontements en cours, déjà si dévastateurs, «n'aillent encore crescendo et fassent basculer l'humanité dans ce qui pourrait être un cataclysme irrémédiable, c'est-à-dire une guerre nucléaire généralisée et qui échapperait au contrôle des grandes puissances elles-mêmes».

«Les Russes et les Ukrainiens n'ont guère d'autre choix que d'emprunter le chemin de la paix. Et d'ailleurs nous aussi avec eux ! Car, nous devons être, partout dans le monde, des légions entières, solidaires, pugnaces et capables d'imposer aux lobbies de la guerre l'option inconditionnelle de la paix», a-t-il poursuivi.

Jean-Claude Gakosso a également évoqué la crise libyenne. Il a salué la nomination de M. Abdoulaye Bathily comme représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies en Libye. Et l'a assuré du soutien du Président Denis Sassou-Nguesso qui préside le comité de Haut niveau de l'Union africaine pour la Libye. Les forêts du Bassin du Congo qui attendent toujours d'être pourvues d'un soutien qui soit à la hauteur de l'enjeu existen-

tiel qu'elles représentent, ont aussi constitué la trame de ses préoccupations. «Les engagements pris, depuis Copenhague jusqu'à Glasgow, en passant par l'Accord de Paris, engagements pris avec enthousiasme mais à ce jour toujours non tenus par les pays riches, ceux-là même qui sont responsables de 80% des émissions de gaz à effet de serre», a-t-il fait dénoncer.

Le ministre des Affaires étrangères a plaidé pour une réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, «devenu une sorte de serpent de mer». «L'Afrique doit, en effet, prendre toute sa place dans le concert des nations. Penser le contraire, c'est tout simplement faire preuve d'égoïsme et ramer à contre-courant de l'Histoire. De même, continuer à tergiverser sur l'idée d'admettre deux pays africains comme membres permanents, à part entière, du Conseil de sécurité des Nations Unies, ce n'est pas autre chose que faire volontai-

rement le choix de couvrir du discrédit notre prestigieuse Organisation», a-t-il insisté.

Il a aussi plaidé pour la levée de l'embargo sur Cuba. «Il y a bien longtemps que cet embargo, totalement anachronique et désuet, aurait dû être aboli. Au nom de mon pays, j'en appelle, une fois encore, du haut de cette tribune, à la sagesse du peuple américain et à la sagacité de ses dirigeants, qui - comme tout le monde sait - n'ont pour la plupart rien à avoir avec cet avatar suranné de la Guerre froide».

Il a exhorté le Président américain à tourner cette page sombre des relations avec Cuba qui appartient au passé ! «En agissant ainsi, vous ouvrirez indiscutablement une perspective nouvelle à l'histoire glorieuse de votre beau pays. Et, la postérité - j'en suis persuadé - vous restera infiniment reconnaissante».

Cyr Armel YABBAT-NGO

FNCTION PUBLIQUE

Firmin Ayessa avoue l'impuissance à maîtriser le nombre de fonctionnaires !

Réunies en séance plénière les 3 et 5 août 2022, les deux Chambres du Parlement ont adopté le projet de loi portant statut général de la Fonction publique qui relève la limite d'âge d'admission à la retraite des fonctionnaires.



Firmin Ayessa

Plus de trente ans après son entrée en vigueur, la loi n°021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut de la Fonction publique, en dépit de modifications successives dont elle a été l'objet en 2007 et 2010, ne correspond plus ni au contexte administratif et politique actuel, ni aux évolutions liées à la gestion des ressources humaines de l'Etat.

Les défis qui se posent actuellement à la Fonction publique congolaise résultent, en grande partie, de la caducité de son cadre légal et réglementaire. D'où la nécessité d'aller vers un nouveau cadre juridique. Dans ses réponses aux différentes préoccupations des parlementaires lors de l'adoption du projet de loi, Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, est revenu sur la faiblesse de l'Etat dans la prise des textes d'application. «Nous adoptons les lois, mais le plus important, c'est leur applicati-

on. L'engagement du Gouvernement est de faire que toutes les lois votées par le Parlement et promulguées par le Président de la République puissent être immédiatement accompagnées des textes d'application», a-t-il déclaré.

En initiant le projet de loi portant refonte de la Fonction publique, Firmin Ayessa pense que le Gouvernement n'a pas agi par mimétisme. «Non! nous sommes sur ce chantier depuis plusieurs années. Les partenaires sociaux ont été associés pour donner un avis sur la question», a-t-il soutenu. Pour le ministre d'Etat, si l'âge d'admission à la retraite des fonctionnaires a été relevé, c'est pour arrêter les demandes intempestives de prorogations d'activité. S'agissant des hors catégories, il a précisé qu'on ne devrait plus y accéder de façon automatique. «On ne peut pas retenir tout le monde. Pour que cela ne soit pas comme une espèce de pas-

soire, la loi a mis quelques garde-fous. Désormais, pour accéder à cette catégorie, la décision doit être prise en Conseil des ministres. Elle n'est pas ouverte à tout le monde».

De même, «on ne devrait plus recruter comme nous le faisons maintenant. Les contractuels seront désormais des agents non titulaires qui vont être retenus sur la base d'un contrat», a-t-il annoncé, tout en indiquant que les fonctionnaires admis à la retraite peuvent également être retenus par leurs ministères de tutelle sur la base des contrats

spéciaux. Sur la retraite automatique, Firmin Ayessa s'est dit convaincu qu'avec l'arsenal des réformes au niveau du ministère des Finances, le Gouvernement parviendra à cette automatisation. «Nous avons quelques détails qui constituent encore des obstacles que nous devons lever», a-t-il affirmé.

Malgré les recensements successifs, a-t-il reconnu, «les effectifs de la Fonction publique ne sont toujours pas réellement maîtrisés». Néanmoins, «nous avons

Editorial

Où est le normal ?

Les coups d'Etat au Burkina Faso se succèdent tellement que l'on ne sait plus à partir duquel il faut parler d'anormalité. Le 9^e coup d'Etat qui vient de se produire serait-il celui en trop ? A partir de quand les choses sont-elles normales ou anormales dans un pays où l'avant-dernier coup d'Etat ne date que de janvier dernier ? Et puis quel sens donner à ces manifestations de foules acclamant l'homme fort du moment dimanche dernier à Ouagadougou ? Ne sont-ce pas les mêmes foules qui acclamaient Paul-Henri Sandaogo Damiba qui venait de renverser le président élu Roch Marc Christian Kaboré ? Chaque Burkinabé est-il doté de quatre mains : deux pour applaudir, et deux pour chasser l'indésirable ? Car, il n'est pas croyable de penser qu'en seulement 8 mois, ils ont changé d'opinion, applaudissant ce qu'ils ont honni (ou l'inverse) en un laps de temps aussi bref ! Certes nos opinions sont versatiles, mais dans le cas du Burkina Faso, cette rapidité de retournements de veste, neuf fois depuis l'indépendance, n'est pas signe de sagesse dans un continent où les expériences démocratiques ne durent pas.

Et, donc, dans une zone comme la nôtre où le dernier coup d'Etat remonte à longtemps, notre stabilité, même surfaite, même artificielle, donne l'impression d'être un modèle de gouvernance. L'heure des coups d'Etat n'est apparemment pas révolue. Déjà la Guinée et le Mali qui, eux aussi, se débattent dans les conséquences de leur propre coup d'Etat, ne sont pas venus ajouter une touche de vertu démocratique à cette région de l'Afrique de l'Ouest, naguère modèle.

A ce rythme, nous en serons réduits à refaire nos conférences nationales, nos dialogues inclusifs, nos processus électoraux bidons, un tango bien marqué : deux pas en avant, trois pas en arrière. Nous avancerons ! Car, à reprendre en 2022 les scénarii de la politique des années 1960, ne nous fait gagner aucun centimètre en plus dans la direction souhaitée.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Tarifs d'abonnement

Congo		182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
France, Afrique		Amérique-Asie
Francophone		100 Euros
91 Euros		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

deux fichiers concernant les agents de l'Etat: le fichier de la Fonction publique et celui de la solde. L'idéal est de rapprocher les deux fichiers pour n'en faire qu'un. Grâce à l'appui financier de la Banque mondiale, le Gouvernement a mis en place les dispositions réglementaires à travers l'adoption d'un décret relatif au système de gestion des ressources humaines de l'Etat qui va constituer la base unique de gestion de ses ressources humaines. Ce décret

existe, il va falloir que nous le mettions en application. Avec l'adoption de la nouvelle loi, nous allons obtenir des avancées positives vers la mise en place du fichier unique de gestion des ressources humaines de l'Etat», a-t-il expliqué. Interrogé sur le projet d'assurance maladie universelle, il a simplement dit que le Gouvernement est en train de travailler.

Cyr Armel YABBAT-NGO

POINTE-NOIRE

Evelyne Tchitchelle installée dans ses nouvelles fonctions de maire

Après son élection à la tête du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle, née Moe Poaty, a été installée dans ses fonctions de maire le 26 septembre 2022. La cérémonie de passation de service avec le maire sortant, Jean-François Kando, s'est déroulée dans la salle de mariage de l'hôtel de ville. C'était sous la supervision d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire.

Après l'arrêt des registres et la lecture du procès-verbal de passation de service, Jean-François Kando, député-maire sortant, a souhaité bon vent à son successeur. Et déclaré: «Aujourd'hui, je suis très heureux d'être remplacé, suppléé par ma grande sœur, Evelyne Tchitchelle née Moe Poaty, à qui je souhaite tout le bien et la réussite dans l'action qu'elle va mener. Elle doit compter sur mon apport. C'est pourquoi, je vais prendre une résolution: je vais, dès demain, démissionner du Conseil pour ne pas créer comme une hantise».

Installée dans ses nouvelles fonctions, Evelyne Tchitchelle, prenant la parole pour son mot de circonstance, a remercié le Chef de l'Etat, pour lui avoir fait confiance pour conduire les destinées de cette ville. «Je voudrais ici dire que c'est une mission exaltante que nous allons avoir avec vous, avec vous du Conseil et les distingués conseillers, un challenge de défis à regarder ensemble pour faire que cette ville connaisse sa beauté d'antan. Les choses ont été réalisées avec les moyens que détenait mon prédécesseur. Nous allons faire



Evelyne Tchitchelle prononçant son allocution

des lobbyings pour la municipalisation additionnelle, pour que, demain, tous ensemble, nous puissions dire que nous avons accompli notre mission avec beaucoup de volonté, pour que Pointe-Noire redevienne la belle capitale. Je sais compter sur tout le monde», a-t-elle déclaré.

Alexandre Honoré Paka, en sa double qualité de préfet et représentant de l'Etat, a félicité l'élue,

et lui a souhaité bon vent.

Il faut souligner qu'Evelyne Tchitchelle, 30^{ème} maire la ville océane congolaise, est la première femme à occuper ce poste. Et la cérémonie de son installation s'est déroulée dans une ambiance cordiale.

Equateur Denis NGUIMBI
Sur les notes de Madocie Déogratias MONGO

KOUILOU

Alexandre Mabiala réélu président du Conseil départemental

Les 45 conseillers du département du Kouilou ont réitéré leur confiance à Alexandre Mabiala au poste de président du Conseil départemental. C'était lors de la session inaugurale du conseil départemental qui s'est déroulée le vendredi 23 septembre dernier à Loango (à environ 35 kilomètres de Pointe-Noire), sous la présidence d'Irène Mboukou Kimbassa, ministre des Affaires sociales. Le vote a eu lieu en présence de Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou, du représentant du ministre de l'Administration du territoire, et de l'ensemble des conseillers du département.

Alexandre Mabiala a été élu à la tête du Conseil départemental du Kouilou pour un mandat de 5 ans par 40 voix sur 45. Il entend s'atteler à sa noble mission pour un Kouilou meilleur.

Le président du Conseil départemental du Kouilou place son nouveau mandat sous l'esprit d'unité, afin que les priorités soient repensées. Et que le projet de leur mise en œuvre soit soumis en urgence à l'appréciation du bureau exécutif.

Dans son action de développement, Alexandre Mabiala a promis qu'il fera de telle sorte que le département du Kouilou tienne compte des 13 blocs de compétences transférés par la constitution du 25 octobre 2015 aux collectivités locales, au fur et à mesure de leur effectivité dans les domaines de l'éducation, la santé de base, l'entretien routier, etc.

Au cours de la session inaugurale, deux autres membres ont été élus: Oscar Sitou, vice-président, et Joseph Mavoungou, secrétaire.

Après sa réélection, Alexandre Mabiala a reçu de la ministre Irène Mboukou Kimbassa les symboles de commandement.

Durant cinq ans, le nouveau bureau travaillera avec ses conseillers pour le bien de la population du Kouilou.

Exprimant sa joie d'être réélu,

Alexandre Mabiala a rassuré que la mission qui vient de lui être confiée est de mobiliser les énergies pour accompagner l'Etat à relever les défis de la relance économique et du rétablissement des équilibres nécessaires à la réalisation de la vision d'un Congo émergent.

«Ma joie est alors couronnée, distingués conseillers départementaux, par l'assurance de notre commune conviction de bâtir



Alexandre Mabiala

le Kouilou que nous voulons tous. C'est pourquoi, j'en appelle à l'esprit d'initiative des conseillers départementaux, de nos collaborateurs, afin que les priorités héritées de la mandature passée soient repensées».

Clôture des travaux, Irène Marie Mboukou Kimbassa a rappelé à l'ensemble des conseillers départementaux du Kouilou le respect du règlement intérieur. Et elle a souhaité bon vent au nouveau bureau.

Madocie Déogratias MONGO

ROTARY INTERNATIONAL

Visite au Congo du gouverneur du district 9150

En séjour au Congo, Pierre Havyarimana, gouverneur du district 9150 du Rotary international, s'est entretenu le 30 septembre dernier avec le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, ainsi qu'avec le député maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.



Après l'audience avec le ministre de la santé

La visite de travail du gouverneur Pierre Havyarimana a débuté le 28 septembre à Pointe-Noire où il a tenu une séance de travail avec les clubs Rotary de la ville océane. A Dolisie, il a été reçu par le préfet du département du Niari et le maire de la ville. «La relation entre les Rotary clubs du Congo et les autorités publiques sont excellentes. J'ai trouvé les Rotary clubs de Brazzaville sur le terrain, réalisant des actions concrètes. Nous souhaitons faire encore mieux. Les attentes vont dans le sens de l'intégration, de la planification, du développement communautaire de la mairie dans la planification. Ce que nous faisons en tant que gouverneur, c'est de motiver les clubs et évaluer ce qu'ils font», a-t-il indiqué au sortir de son audience chez le député maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.

Et d'ajouter: «J'ai fait la courtoisie d'aller saluer le député maire de la ville de Brazzaville. Il y a eu une séance d'écoute des attentes de l'administration de la mairie et des attentes exprimées par un représentant du peuple pour qu'il y ait demain une synergie encore plus active entre les actions du Rotary et celles de l'administration de Brazzaville en particulier et du Congo en général. Aujourd'hui, nous venons requérir la bénédiction du député maire de la ville de Brazzaville pour commencer nos travaux».

Le District 9150 regroupe le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

KAUD

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12. / B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

IFP TRAINING CONGO

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital social de 3.000.000 FCFA.
Siège social : Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, 8^{ème} étage, Entrée B,
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM N° CG-PNR-01-2018-B14-00032

ANNONCE LEGALE

Suivant Procès-verbal des décisions de l'Associée unique de la société par Actions simplifiée IFP TRAINING CONGO, en date du 27 Juin 2022, pris au rang des minutes du Notaire Soussigné, en date du 11 Août 2022, enregistré au domaine et timbres en date du 19 Août 2022, sous le folio 155/18 N°6958, il a été décidé de la poursuite des activités commerciales en République du Congo.
Dépôt légal : Au Greffe du Tribunal

de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-M-01427, du 04 octobre 2021.
Immatriculation au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2018-B14-00032.

Fait à Pointe-Noire, le 09 Septembre 2022.

Pour avis.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12. / B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

MAMOLA MELODY SHIPPING COMPANY LTD INC.

Société constituée en République de Panama au capital social de 10.000. \$ US
Siège social : Tour, ADR, 8^{ème} étage, avenue Samuel Lewis et 58^{ème} rue,
Lotissement Obarrio, Panama city
République du Panama.

ANNONCE LEGALE

Suivant Procès-verbal extraordinaire du conseil d'administration de la société MAMOLA MELODY SHIPPING COMPANY LTD INC., en date du 10 Juillet 2022, pris au rang des minutes du Notaire Soussigné, en date du 18 Août 2022, enregistré au domaine et timbres en date du 30 Août 2022, sous le folio 167/3 N°0797, il a été décidé :
- du transfert des activités commerciales de la succursale du Congo à l'adresse ci-après : Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, entrée B, 8^{ème} étage, appartement 127, B.P : 4466, Pointe-Noire, République du Congo ;
- et de la nomination de Monsieur SANZ

Diego Timothée en qualité de nouveau Directeur de ladite Succursale au Congo.
Dépôt légal : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00996, du 23 Août 2022.
Immatriculation au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2015-B14-00730.

Fait à Pointe-Noire, le 08 Septembre 2022.

Pour avis.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

EDUCATION

Retour en classe timide pour les élèves

Conformément au calendrier scolaire fixé il y a une année, les cours ont repris le 3 octobre 2022 sur l'ensemble du territoire national, au titre de l'année scolaire 2022-2023. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, accompagné des partenaires au développement, a assisté à la levée des couleurs à l'école primaire de Moukoundzi-Ngouaka, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville.

Le premier jour de la rentrée scolaire, l'ensemble des établissements du sous-secteur de l'Enseignement général a rouvert les portes dès 7 heures. Si le personnel administratif et le corps enseignant ont répondu présents, les élèves n'ont cependant pas été nombreux.

Au CEG de la Liberté, à Talangai (6^e arrondissement), en passant par l'école primaire Marcel Bisila à Poto-Poto (3^e arrondissement), les CEG Pierre Ntsiéti, Leyhet Gaboka à Ouenzé ou le lycée Chaminade à Poto-Poto, le manque d'engouement des élèves a été manifeste dans les salles de cours. Il est à croire que les parents d'élèves s'activent encore à la constitution des fournitures scolaires de leurs enfants, car dans la plupart des marchés de Brazzaville les étals de cahiers et autres fournitures sont pris d'assaut.

A l'école primaire Moukoundzi-Ngouaka où il a officiel-

lement lancé la reprise des cours, le ministre a rendu hommage au corps enseignant pour ses ardents sacrifices, malgré les conditions d'exercice difficiles. Il a également salué l'engagement des parents qui, aux côtés de l'Etat, mettent la main



Le ministre Mouthou congratulant une élève...



... autour des élèves.

à la pâte pour soutenir les bénévoles et autres prestataires dans la formation des élèves.

Devant les innombrables enjeux et défis qui restent à relever, le ministre a invité les acteurs impliqués ainsi que les partenaires traditionnels, notamment l'UNICEF, l'UNESCO et la Banque mondiale, à une étroite collaboration pour réussir le pari de l'amélioration de la qualité de l'éducation et, par conséquent, la réussite des élèves.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

CONTENTIEUX ELECTORAL

Line Princesse Gaétane Mouangassa déboutée

Les résultats des élections législatives du deuxième tour, scrutin du 31 juillet 2022, publiés par le ministre de la décentralisation et du développement local, Guy Georges Mbacka ont fait l'objet de contestation de certains candidats lésés et frustrés. Des recours en réformation ont été déposés à la Cour constitutionnelle. Au cours des audiences tenues les 29 au 30 septembre 2022, sous la présidence d'Auguste Iloki, elle a rendu son verdict. Sur les cinq requêtes examinées, une seule a abouti.

Parmi les plaignants, Jérôme Alain Tati Loutard (indépendant) contre Ernest Christian Makosso (PCT), à Tchiamba-Nzassi, département de Pointe-Noire; Omer Barthélemy Kaya Kimfoko (indépendant) contre Jean Sibaly (PCT), à Kingoué, département de la Bouenza; Dominique Pouma (indépendant) contre Jerslin Justice Bikindou Lalissini (PCT), à

Moutamba, département de Niari; Jean Bonard Moussodia (UDH-Yuki) contre Hydevvert Aimé Mouagni (PCR), à Mougali I, et Oscar Alban Léonce Kaky (indépendant) contre Line Princesse Gaétane Mouangassa (PCT), à Makélékélé III. Des cinq requêtes, une seule a été validée par la Cour: celle du candidat Oscar Alban Léonce Kaky. Après examen des procès-ver-



Line Princesse Gaétane Mouangassa

baux et le recomptage des voix des bureaux de vote de Makélékélé III, le président Auguste Iloki l'a déclaré vainqueur avec 2670 voix, soit 67, 48% des suffrages

exprimés, contre 1287 voix, soit 32, 52% à Mouangassa Line Princesse Gaétane. «Il sera notifié au président du Sénat, de l'Assemblée nationale, au ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local et au président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI)», a indiqué Auguste Iloki, après avoir déclaré Alban Kaki, vainqueur des élections dans la 3^e circonscription de Makélékélé. Emotionné, Léonce Alban Oscar Kaky estime que lorsqu'il y a des éléments de preuves, la Cour peut prendre une décision. A noter que les décisions de la Cour constitutionnelle sont sans recours et irrévocables.

Pascal BIOZI KIMINOU

COUP D'OEIL EN BIAIS

Pas de Wagner au Congo?

Certains articles de "Africa Intelligence", journal spécialisé dans l'information confidentielle paraissant à Paris, ont eu un grand retentissement au Congo ces jours-ci. Dans son édition du dimanche 18 septembre 2022, il a publié un article intitulé «Washington et Paris sur la piste de Wagner» évoquant «l'hypothèse d'une implantation de la société paramilitaire Wagner sur le port de Pointe-Noire» au Congo. Selon Africa Intelligence, ce sujet se serait invité, le 25 juillet dernier, dans une discussion entre le président Denis Sassou-Nguesso et le ministre russe des Affaires étrangères, M. Serguei Lavrov. Cet article a poussé la présidence de la République à démentir «avec une plus grande fermeté» les affirmations de "Africa Intelligence". Pour la Présidence de la République du Congo, «l'article incriminé participe essentiellement des manœuvres de déstabilisation dont le modus operandi demeure bien connu». Et le Congo «se réserve d'ailleurs la possibilité de contester de telles affirmations par les voies de droit qui lui sont ouvertes».

Rentrée des classes au petit trot dans la capitale

Les élèves du Congo ont repris le chemin de l'école le lundi 3 septembre 2022 (Lire notre article ci-contre). A Brazzaville, comme dans les deux autres plus grandes villes du pays, Pointe-Noire et Dolisie, les deux ou trois premiers jours, elle s'est faite au petit trot pour diverses raisons. Peu d'élèves, surtout dans les écoles publiques, leur sac au dos et leur gourde en main pour certains, arborant les uniformes des établissements pour d'autres, ont été aperçus sur les routes de Brazzaville. L'une des causes de tout ceci : certains parents n'ont pas eu de quoi bien préparer la rentrée scolaire de leurs enfants. Avec le coût de la vie qui galope, il est difficile de suivre. Les parents se plaignent du manque d'argent, argument de poids souvent brandi en de telles périodes. Néanmoins, ils essaient de colmater les brèches, pour sauver ce qui peut l'être. L'année scolaire passée, et même les précédentes, l'école a fonctionné difficilement, entre menaces de grèves des enseignants bénévoles et prestataires, toujours revendicatifs dans l'attente de leur intégration comme fonctionnaires à part entière pour la majorité d'entre eux et troubles à l'ordre public et actes de vandalisme perpétrés dans certains établissements. Cette année encore, il faut craindre que les questions des bourses des enseignants ne perturbent les cours.

Trois enfants membres d'une même famille morts dans une maison à Massengo

Les habitants de la zone dite "Trois poteaux", à Massengo, un quartier du neuvième arrondissement Djiri, à Brazzaville, ont été réveillés lundi 3 octobre 2022 par une triste nouvelle : la découverte de trois membres d'une même famille trouvés morts dans leur domicile. Originaires de la République Démocratique du Congo (RDC), les infortunés, une femme de 52 ans et deux enfants de 5 ans, étaient déjà en état de putréfaction avancée, ce qui laisse penser, selon la Croix rouge, qu'ils seraient décédés quelques jours plus tôt. Ils ont été enterrés le même jour, au cimetière public de Mayitoukou, dans le district de Goma Tsé-Tsé, sur la route Brazzaville-Kinkala. Dans la même maison, une rescapée a été retrouvée, mais inconsciente. Elle a été incapable de décrire exactement la situation.

Carburant : de mieux en mieux !

Les pénuries répétitives de carburant sont-elles derrière nous ? En tout cas, depuis plusieurs semaines, la distribution du carburant s'est beaucoup améliorée dans la capitale congolaise. Plus de longues files de véhicules devant les stations d'essence, et le phénomène des Kadhafi (vendeurs ambulants de carburant) devient marginal. Mais, il y a un problème: la plupart des stations d'essence ne fonctionnent plus au-delà de 22 heures, voire 21 heures, les week-ends comme les jours de semaine, à la grande déception des automobilistes qui ont de la difficulté à s'approvisionner. La fermeture des stations-service aux heures tardives de la nuit est due à l'insécurité de plus en plus grandissante à Brazzaville.

Le poisson de mer devient de plus en plus cher même à Pointe-Noire

A Pointe-Noire, on se demande si les prix sont vraiment contrôlés dans les marchés. En exemple: les prix du poisson. Sur les étals ils ont doublé. La caisse de 20 kg de hareng qui coûtait 20.000 francs CFA a doublé ou triplé, 40.000 francs CFA, voire 60.000 francs CFA. Le prix du poisson bar a subi la même flambée. La caisse de 20 kg revient à 75.000 francs, voire 100.000 francs CFA. Tout cela à la grande indifférence générale ! La réapparition de la mercuriale dans les grands marchés du pays ne s'impose-t-elle pas pour freiner l'inflation des prix des denrées essentielles ?

Les bénévoles du ministère de la Communication attendent toujours...

Les bénévoles des médias publics ont dénoncé la mauvaise gestion du quota alloué au ministère de la Communication et des médias pour le recrutement à la fonction publique. Dans une déclaration lue la semaine passée, ils exigent de la tutelle la publication du quota les concernant.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Arnel YABBAT-NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA

05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Susciter l'esprit entrepreneurial chez les étudiants des établissements de l'AUF

Préluède au concours inter-régional dénommé «*Mon idée, Mon entreprise*», qui se déroule à Lomé au Togo du 3 au 5 octobre 2022, le bureau national de l'AUF Congo à Brazzaville, a organisé mardi 27 septembre dernier, sous la responsabilité de Rachel Ngo Bikok et de Thène Farel Steimbault, le grand oral d'audition de projets de 17 candidats enregistrés dans les établissements universitaires AUF de Brazzaville, suivi des délibérations et de la proclamation des résultats. Lancé en août dernier à travers le continent, ce concours vise à favoriser la culture entrepreneuriale parmi les étudiants des universités membres de l'AUF Afrique centrale et Grands lacs et de l'Afrique de l'Ouest (DRACGL).



Les participants au grand oral et les membres du jury

Ont pris part à cet événement : Jean-Jacques Samba, conseiller du président UNICONGO, Gilchris Vermeil Ngotieni, formateur, directeur de programmes et projets Kosala, Dexter Trésor Omono, fondateur et directeur général Kosala, Conseiller à l'entrepreneuriat du ministre de la Jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, Mohamed Kansa, Invité, Vice-Président Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Brazzaville, Thène Farel Steimbault, responsable bureau national AUF-Congo et CEF Brazzaville, par intérim.

La présidence du jury était assurée par Jean-Jacques Samba et Thène Farel Steimbault en était le rapporteur.

Les critères de sélection portaient sur : le Softs skills du candidat (la gestion du temps et le speech); l'originalité et pertinence du projet (l'originalité de l'idée, caractère innovant) et la solution au problème identifié; la faisabilité technique du projet: les dispositions pratiques et réelles pour sa mise en œuvre; la faisabilité financière du projet: la planification budgétaire et les prévisions de trésorerie garantissant une solvabilité; le potentiel économique (l'évaluation des besoins de la clientèle en demande et de la concurrence en offre); le potentiel managérial du promoteur (l'évaluation des capacités à coordonner les ressources et activités).

Trois projets ont retenu l'attention du jury. Le premier est: Universitéq, porté par Pavel Ulrich Ndengani; le deuxième: Nduenga, par M. Thierry Arcady Vila Noemie et le troisième est: Agropastorale (GAOCS), porté par M. Nelson Makamba Lekeba. Seul le projet Universitéq déclaré lauréat national du Congo participe à la finale inter-régionale qui s'est déroulée à Lomé du 3 au 5 octobre 2022. Les 2 autres bénéficient d'un abonnement trimestriel au Campus numérique Francophone de Brazzaville, la surprise d'encouragement du jury.

Le concours d'entrepreneuriat étudiant «*Mon idée, Mon entreprise*» a été initié en 2021 par la direction régionale Afrique centrale et Grands Lacs dans le but de promouvoir et de susciter l'esprit d'entrepreneuriat au sein des établissements membres de l'AUF (Burundi, Cameroun, Centrafrique, République du Congo, Gabon, République démocratique du Congo, Tchad).

Cette année, la direction régionale de l'AUF Afrique centrale et Grands lacs (DRACGL) s'est associée à la direction régionale Afrique de l'Ouest afin de donner une dimension inter-régionale à ce concours, et d'en faire bénéficier un plus grand nombre d'établissements membres.

Marcellin MOUZITA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PASSATION DE SERVICE

A l'Economie, Jean-Baptiste Ondaye prend ses marques

Le nouveau patron du ministère de l'Economie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, a pris ses fonctions mardi 27 septembre 2022. Il a été nommé ministre par décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022. Jean-Baptiste Ondaye a d'abord été reçu par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre actuel du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, qui s'occupait du volet économie dans le Gouvernement précédent, ensuite par Rigobert Roger Andely, ancien ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, pour prendre en charge les finances.

À l'Economie, lors de la cérémonie de passation des consignes, Mme Ebouka-Babackas a confié à son successeur: «Dans un contexte de programme avec le Fonds monétaire international (FMI), les différents chantiers en cours de réalisation au sein de l'économie sont autant d'enjeux nécessitant la conjonction harmonieuse d'efforts de tous, pour leur achèvement et ce, dans l'intérêt supérieur de notre pays».

En acceptant cette charge, Jean-Baptiste Ondaye a rassuré qu'il entend «placer l'exercice de sa responsabilité sous le sceau du raffermissement des avancées réalisées par le pays dans le domaine économique». Aux Finances, Rigobert Roger Andely en cédant son poste à son



Mme Ingrid Ebouka-Babackas

remplaçant, a annoncé que durant quinze mois «Il avait essayé d'avancer un certain nombre de dossiers, bien que tous les dossiers n'aient pas été avan-



Jean-Baptiste Ondaye

cés. Mais il y a un dossier que nous avons beaucoup avancé, il s'agit de la dette. Je n'ai jamais accepté chaque fois que je suis aux finances le surendettement de notre pays. Nous remercions tous ceux qui nous ont permis d'atteindre ou de se rapprocher de cet objectif de désendettement. Le pays est surendetté et on doit s'attaquer à cette dette», a-t-il dit.

En réponse, Jean-Baptiste Ondaye a déclaré: «Au moment où vous me passez le témoin pour poursuivre l'effort en vue du développement de notre pays,



Rigobert Roger Andely

nous sommes ravis d'avoir mis à ma disposition toutes les informations et les documents pour assurer la continuité de service public dans le champ d'action qui nous concerne. C'est sous la consolidation des précieux acquis que j'entends placer mon action». La passation de service pour ces deux volets a eu lieu en présence des représentants du cabinet du chef de l'Etat, de la primature et du secrétariat général du Gouvernement, ainsi que de nombreux invités.

Philippe BANZ

FONCTION PUBLIQUE

Maîtriser les effectifs des agents civils de l'Etat

Le ministère de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, par le biais du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), financé par la Banque mondiale, a organisé du 23 au 26 septembre 2022 un atelier de validation du système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat (SIGRHE) et du registre des agents civils de l'Etat, à Kintélé, département du Pool.

Les travaux ont été supervisés par Paul Nicolas Gomes Olamba, directeur de cabinet par intérim du ministre de la Fonction publique, assisté de Patrick Valery Alakoua, coordonnateur par intérim du PRISP et de Mme Lisette Ebonzo Maléka, cheffe du projet du SIGRHE et du registre des agents civils de l'Etat.

L'Etat entend disposer d'un outil capable d'améliorer la gestion du service public, en vue de maîtriser les effectifs des agents de la fonction publique, et d'effectuer un meilleur contrôle de la masse salariale. Cet atelier, qui a regroupé une vingtaine d'experts du minis-

tère de la Fonction publique, a été appuyé de l'expertise de la société tunisienne de l'informatique de management et de communication (SIMAC) qui intervient dans le processus de modernisation de la gestion des ressources humaines et financières des agents civils de l'Etat.

Paul Nicolas Gomes Olamba, ouvrant l'atelier a déclaré: «Depuis cinq ans, grâce au PRISP, le Congo met en œuvre des réformes transversales visant à améliorer la gestion du service public. Le Gouvernement entreprend plusieurs activités informatiques, dont le développement du registre de



Une vue des participants et des responsables à la fin de la cérémonie d'ouverture

la fonction publique sur la base des résultats du dernier recensement de 2016 pour alimenter le système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat (SIGRHE)».

Pour sa part, Clovin Bozire Assen, responsable de suivi et évaluation au PRISP a rappelé qu'«il s'agit de mettre en place un système d'information

automatisée de gestion des ressources humaines de l'Etat. Le projet PRISP a recruté la société SIMAC qui est à pied d'œuvre pour développer ce système. Les autres pays ont réussi à développer ce système. En plein 21^e siècle, il est inadmissible que le Congo soit en marge».

Philippe BANZ

CONGO-UNION EUROPEENNE

Relancer le parc national de Conkouati-Douli

Dans le cadre de la coopération entre le Congo et l'Union européenne (UE) un contrat de subvention a été signé entre l'UE et l'ONG Noé le 27 septembre 2022, à la représentation de la délégation de l'UE, à Brazzaville. L'accord a été paraphé par Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'UE au Congo et par Jean-Mathieu Laboureur, représentant de l'ONG Noé.

La signature de ce partenariat préluède le lancement du projet «*Converger intérêts économiques et enjeux écologiques dans la gestion du parc national de Conkouati-Douli*». D'une durée de 30 mois, ce projet a pour objectif d'assurer une gestion durable de la flore et de la faune du parc de Conkouati-Douli. Mis en œuvre par l'ONG Noé, le projet est cofinancé par l'UE à environ 529

millions de FCFA. Il représente 84% du coût global du projet (967.838 euros). La subvention de l'UE permettra à Noé et ses partenaires de mettre en œuvre des activités dans et autour du parc avec un accent particulier sur le développement communautaire, la pêche et les processus participatifs dans la gestion du parc.

Le parc national de Conkouati-Douli constitue une superficie



Giacomo Durazzo et Jean-Mathieu Laboureur échangeant les parapheurs

de 5.050 km² d'écosystèmes riches et diversifiés et une zone d'écodéveloppement composé d'environ 7.000 personnes réparties sur 30 villages. L'ONG Noé a le mandat pour la gestion intégrée du parc depuis avril 2021. Pour son

directeur, c'est un honneur que le Gouvernement lui ait accordé sa confiance pour contribuer à la gestion de ce parc avec la biodiversité la plus riche du Congo. «Ce parc regroupe tous les écosystèmes du bassin du Congo, notamment maritime, côtier, forestier, savanicole, lagunaire, fluviale et montagneux abritant ainsi une multitude d'espèces. Le soutien de l'UE souligne que ce parc n'est pas seulement crucial pour garantir les services écosystèmes dont dépendent les populations locales, mais également d'une importance internationale, afin de garantir le futur de l'espèce humaine», s'est réjoui Jean Mathieu Laboureur.

Pour l'ambassadeur de l'UE, ce projet constitue une étape importante dans le partenariat entre l'UE et le Congo.

«En visant à converger les objectifs socio-économiques et écologiques, Noé démontre à travers ce projet tout l'intérêt de promouvoir les questions environnementales, celles liées au développement communautaire ainsi que de la diversification économique pour notre partenariat» a-t-il dit.

Ce projet vient élargir la liste des parcs nationaux du Congo, dont la gestion intégrée est soutenue par l'UE, certains depuis les années 1990.

A rappeler que l'ONG Noé est une organisation française qui existe depuis une vingtaine d'années. Elle travaille avec d'autres pays tels que le Tchad, le Niger et des pays d'Europe.

Ednich DIMI (Stagiaire)

BURKINA FASO

Le capitaine Ibrahim Traoré, nouvel homme fort du pays

Le Burkina Faso connaît son deuxième coup d'Etat en huit mois. Vendredi 30 septembre, la journée a commencé par des tirs entendus à Ouagadougou. Ils se sont achevés par l'annonce de la destitution de Paul-Henri Damiba, chef de la junte militaire au pouvoir depuis le coup d'Etat du 24 janvier 2022, qui a été renversé et qui s'est réfugié à Lomé au Togo. L'annonce de sa mise à l'écart a été faite après une journée émaillée de tirs dans le quartier de la Présidence.



Le nouveau l'homme fort du Burkina Faso

Le lieutenant-colonel Damiba a été démis de ses fonctions de président du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR), organe dirigeant de la junte, avait déclaré le capitaine Farouk Sorgho. Le capitaine Ibrahim Traoré est désormais le nouvel homme fort du pays, il a été désigné président du MPSR. Agé de 34 ans, il était jusqu'à présent le chef de l'Unité des forces spéciales antijihadistes «COBRA» dans la région de Kaya, au Nord du pays. Les putschistes ont annoncé un certain nombre de mesures, comme la suspension de la Constitution et la dissolution du Gouvernement et de l'Assemblée législative de transition. Ils ont aussi évoqué la dégradation continue de la situation sécuritaire dans le pays.

En prenant le pouvoir, Paul-Henri Damiba avait promis de faire de la sécurité sa priorité, dans un pays miné depuis des années par de sanglantes attaques jihadistes. Mais celles-ci se sont multipliées ces derniers mois, notamment dans le Nord. Depuis 2015, les attaques récurrentes de mouvements armés affiliés aux jihadistes d'Al-Qaïda et du groupe d'Etat islamique, principalement dans le Nord et l'Est du pays, ont fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de près de deux millions de personnes. Les putschistes

ont promis «de convoquer incessamment les forces vives de la Nation, afin de désigner un nouveau président du Burkina Faso, civil ou militaire». Le président Ibrahim Traoré est chargé de l'expédition des affaires courantes de l'Etat jusqu'à la prestation de serment du nouveau président. Vendredi en soirée, un important dispositif militaire s'était déployé dans certains quartiers de la capitale. Auparavant, plusieurs centaines de personnes, dont certaines brandissaient des drapeaux russes, se sont

rassemblées sur la grande place de la Nation à Ouagadougou pour réclamer une coopération militaire avec la Russie, rejeter la présence militaire française au Sahel et exiger le départ du lieutenant-colonel Damiba. Le nouvel homme fort du Burkina Faso a déclaré lundi 3 octobre qu'il faut aller en besogne, car «au Burkina tout est urgent». La CEDEAO a annoncé la suspension du Burkina Faso des instances depuis le coup d'Etat de janvier. Elle a condamné avec la plus grande fermeté la prise de pouvoir par la force qui vient de s'opérer. Elle trouve également inopportun ce nouveau coup de force au moment où des progrès ont été réalisés, pour un retour à l'ordre constitutionnel au plus tard le 1^{er} juillet. Après une médiation menée entre les deux rivaux par des chefs religieux et communautaires, le nouveau coup d'Etat a été acté. Le président déchu a, depuis Lomé, demandé aux nouvelles autorités de militer pour la bonne marche du pays. L'Union européenne et les Etats-Unis ont exprimé leurs inquiétudes. Ils se sont dits extrêmement inquiets par la situation à Ouagadougou. Ils ont appelé à un retour au calme et à la retenue de la part de toutes les parties.

D. GEROSE &
Juticia MBONGO NIANGA
(Stagiaire)

NECROLOGIE

La famille NTIETIE a la douleur d'annoncer le décès de Me Rosine NTIETIE BIKOYI, avocate au barreau de Pointe-Noire, membre de l'Ordre national des avocats du Congo, survenu le dimanche 25 septembre 2022 à Pointe-Noire. La veillée se tient au quartier Ngoyo à Pointe-Noire. A Brazzaville, le deuil a lieu au domicile familial, N°157 de la rue Mayama à Mougali. L'inhumation aura lieu le vendredi 7 octobre 2022.



NECROLOGIE

Le Seigneur a rappelé à Lui Monsieur Habib AWASSI, décédé à plus de 90 ans, le jeudi 29 septembre 2022 à Brazzaville. L'archidiocèse de Brazzaville perd en lui un laïc engagé, qui aux côtés d'autres chrétiens de la basilique Sainte-Anne du Congo comme Georges Mabona, ont œuvré de façon inlassable et porté avec acharnement, le projet de réhabilitation de cette église-monument, bâtie dans l'arrondissement 3 Poto-Poto, considérée comme le symbole de Brazzaville. La veillée se tient au domicile du défunt, sis croisement des avenues Nelson Mandela et de la Mfoa, au centre-ville de Brazzaville. Les obsèques auront lieu ultérieurement.

Pour tout contact:
Xavier MPOUGALOGUI
Tél.: 05 551 07 62

MALI-COTE D'IVOIRE

LA CEDEAO veut dénouer la crise diplomatique

Pour résoudre la question des 46 militaires ivoiriens détenus au Mali, deux chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avaient été dépêchés jeudi 29 septembre 2022 à Bamako. Il s'agit des présidents Adama Barrow de Gambie et Nana Akufo Addo du Ghana.



Les dirigeants de la CEDEAO lors d'une réunion à Accra, au Ghana

Ils étaient accompagnés par Robert Dussey, ministre togolais des Affaires étrangères, représentant le président Faure Gnassingbé, médiateur désigné dans l'affaire des militaires ivoiriens. Ils ont échangé au palais présidentiel de Koulouba avec le colonel Assimi Goita, Président de la transition malienne.

Pour le chercheur Aly Tounkara, «la venue de ces chefs d'Etat de la CEDEAO pourrait être saisie par l'élite militaire au pouvoir au Mali comme une sorte d'aubaine pour réitérer les positions et les modalités de collaboration que le Mali attend désormais avoir avec les pays voisins et même les organisations nationales et sous-régionales en l'occurrence la CEDEAO». Précisant: «C'est une occasion pour l'élite militaire au pouvoir de se légitimer davantage vis-à-vis de

ces chefs d'Etat». D'après Alexis Kalemby du journal Mali Tribunes, la solution politique pourrait désormais prendre le pas sur l'action judiciaire enclenchée par les autorités de transition malienne. A la veille de cette visite des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO à Bamako, mercredi 28 septembre, le président ivoirien Alassane Ouattara avait envoyé une délégation conduite par Aly Coulibaly, ministre conseiller spécial chez le chef de Nioro du Sahel, un influent chef religieux au Mali.

Le politologue ivoirien Arthur Banga a expliqué les enjeux de la résolution de cette affaire qui pourrait avoir des conséquences sur le terrain politique. Il est important que cette affaire soit gérée pour

Alassane Ouattara, sinon la contestation, les oppositions certaines oppositions peuvent se saisir de la question de politique interne et de débat.

La mission de la CEDEAO était censée retourner à Bamako, jeudi suivant. La junte malienne a prévenu avant de recevoir la mission qu'elle ne se laisserait pas imposer une solution. En début de semaine, Abdoulaye Diop, ministre malien des Affaires étrangères, a souligné: «Nous avons dit depuis le début que tout ce que le Mali veut c'est chercher les voies et moyens pour trouver un terrain d'entente entre le Mali et la Côte d'Ivoire. Mais, si c'est pour imposer des décisions au Mali, cela ne passera pas», a-t-il prévenu.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

Mahamat Déby autorisé à briguer la prochaine présidentielle

Le dialogue national se tient à N'Djamena depuis des semaines. Une étape cruciale venait d'être franchie il y a quelques jours. Le forum a non seulement décidé de la prolongation de la durée de la transition pour deux ans, mais aussi donné la possibilité au général Mahamat Idriss Déby de continuer à diriger la transition, mais aussi de se présenter à un mandat électif au terme de cette transition. Cela a suscité de vives réactions de la classe politique et des organisations non gouvernementales.

Quoique l'Union africaine ait prévenu que la transition devrait durer 18 mois et qu'aucun membre du Conseil militaire ne devrait briguer un mandat électif aux prochaines élections, mais à l'unanimité, les participants au dialogue ne l'ont pas entendu de cette oreille. Le président de transition peut aussi, s'il le souhaite, être candidat. Pour Yoboïde Malloum, porte-parole de l'Alliance 43 qui regroupe 34 partis alliés au MPS, le parti présidentiel, ce choix s'exprime par la volonté d'éviter au Tchad de retomber dans les affres de la guerre comme celle qui a emporté la vie du maréchal du Tchad Idriss Déby Itno. «Nous disons que ce dialogue inclusif national et souverain», souligne Yoboïde Malloum. «Tout au long du débat, tous ceux qui



Pendant les assises du dialogue national

ont pris la parole ont dû créer les issues de l'exclusion qui nous a occasionné la mort du maréchal du Tchad. Le peuple dans son ensemble parlait de l'injustice, de l'inclusion, de la mal gouvernance, qui nous ont conduit à cette situation, au lieu de rechercher à réparer les erreurs, on va encore créer d'autres. Aujourd'hui, l'Union africaine qui nous disait que le cas du Tchad était exceptionnel, condamne les autorités de transition 18 mois plus tard. Cela n'engage que l'Union africaine. Personne ne dit que c'est le CMT seul qui va être éligible, c'est tous les responsables en charge de la transition», a-t-il poursuivi. Les rebelles du FACT qui ont refusé de prendre part au dialogue disent avoir fait le bon choix. Mahamat Mahdi Ali son leader estime que leur lutte armée prend tout

son sens à la lumière de ces décisions adoptées par le DNIS. «Le FACT avait dit clairement dès le départ que si les résolutions qui seraient votées dans ce dialogue-là tendent à exprimer clairement la volonté du peuple tchadien, en ce moment on ne voit aucune raison de continuer notre lutte. Malheureusement, on constate que c'est le contraire... on a constaté avec regret qu'il y a une dérive dynastique de transmission de pouvoirs. On ne peut pas admettre qu'en 2022 l'on transmette le pouvoir de cette manière-là. Cette voie qu'on est en train d'emprunter, ce n'est pas la voie de la paix. Donc aujourd'hui, le sens même de notre lutte, trouve toute sa noblesse», a-t-il fait savoir.

Gaule D'AMBERT.

ŒUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES AU CONGO

Rendre visible l'action des directions diocésaines

Le Centre interdiocésain des œuvres (CIO), siège de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) à Brazzaville, a abrité du 20 au 23 septembre 2022, la session annuelle des Œuvres pontificales missionnaires (OPM), sur le thème: «*Vous serez mes témoins*» (Ac 1,8). La rencontre a réuni autour du directeur national, l'abbé Valentin Moyongo, les directeurs et délégués diocésains ainsi que d'autres invités. L'ouverture a connu la présence de Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, vice-président de la CEC et de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC.

L'ouverture de la session mercredi 21 septembre a été dominée par plusieurs temps forts. Après la prière d'ouverture faite par le directeur national des OPM, les participants ont eu droit tour à tour, au mot liminaire du directeur national, à ceux du secrétaire général et du vice-président de la CEC, avant l'adresse du nonce apostolique qui a ouvert les travaux. Puis, la photo de famille et la visite des locaux des OPM par le nonce, situés au Centre interdiocésain des œuvres, qui ont ponctué la cérémonie.

L'on n'évoque pas les OPM sans faire allusion à l'évangélisation des peuples. C'est ainsi que le directeur national des OPM a, avant tout, salué le cardinal Luis Antonio Tagle, préfet de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, Mgr Giampietro Dal Toso, président des OPM, les évêques de la Conférence épiscopale du Congo, le nonce apostolique, les directeurs diocésains et tous ceux qui œuvrent pour la promotion des OPM au sein de l'Eglise locale. Il a fait siennes les paroles du Pape François concernant le thème de la Journée mondiale des missions de

cette année, qui a été choisi pour la session. «*Les OPM vont dans la ligne du synode des évêques d'Afrique qui présente l'Eglise comme une famille (Eglise-famille), ceci est une manière de pro-*



Le nonce apostolique reçu dans les locaux des OPM par le directeur national

mouvoir la solidarité ecclésiale comme dans le livre des Actes des apôtres: tous les croyants ensemble mettaient tout en commun; ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et en partageaient le prix entre tous selon les besoins de chacun», a rappelé l'abbé Moyongo. Pour un meilleur enracinement de l'œuvre au Congo, le directeur national des OPM a recomman-



Photo d'ensemble à l'issue de la cérémonie d'ouverture

dé de trouver des chemins pour faire rencontrer Jésus aux enfants, aux jeunes, aux femmes

et aux hommes des diocèses du Congo, à travers les textes de l'évangile et de la bible, les célébrations eucharistiques, les prières en groupe, l'apprentissage des prières usuelles et autres. Quatre jours durant, le directeur national et les directeurs diocésains des OPM ont échangé sur les mécanismes susceptibles de rendre plus fluide la collaboration

entre la direction nationale et les antennes diocésaines. Ceci, en vue de rendre de plus en plus accessible et visible l'action des OPM au sein de l'Eglise locale. Ils ont essentiellement échangé sur l'historique et les missions des OPM ainsi que le programme d'activités présentés par le directeur national, les rapports d'animation missionnaire des OPM au niveau de chaque diocèse présentés par les directeurs ou délégués diocésains. Concrètement, les participants ont revisité les quatre piliers des OPM, notamment à travers les quatre figures d'Eglise qui ont depuis toujours porté l'œuvre: Pauline-Marie Jaricot, fondatrice de l'œuvre de la Propagation de la foi; Jeanne Bigard, fondatrice de l'œuvre pontificale de Saint Pierre apôtre; Mgr De Forbin Janson, fondateur de l'Enfance missionnaire et le bienheureux Paolo Manna, fondateur de l'Union pontificale missionnaire.

Aristide Ghislain NGOUMA

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Vers la 51^e Assemblée Plénière

Après la 50^e Assemblée plénière tenue au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) du 11 au 17 octobre 2021, sur le thème «*La Conférence Episcopale du Congo, 50 ans au service de la mission*», la 51^e Assemblée plénière se tiendra du 10 au 16 octobre 2022 sur le thème: «*L'Eglise famille de Dieu qui est au Congo: synodalité, participation, communion*», soutenu par la Parole de Dieu extraite de l'épître de Saint Paul aux Corinthiens: «*Le corps en effet, ne se compose pas d'un seul membre, mais de plusieurs*» (1 Co 12, 14). Le choix du thème n'est pas anodin, il suit le thème du prochain synode proposé par le secrétariat général du synode des Evêques.



Les archevêques et évêques du Congo

Ce qui met donc les Evêques du Congo en communion avec le Pape François et toute l'Eglise universelle qui se prépare à vivre la XVI^e Assemblée générale ordinaire du synode des évêques, qui aura lieu à Rome, en 2023, sur le thème «*Pour une Eglise synodale: communion, participation et mission*». Les Evêques du Congo, en communion avec le Saint Siège, veulent réfléchir sur la notion de synodalité, condition sine-qua-non pour l'annonce de l'évangile aujourd'hui. En effet, la nouvelle ecclésiologie du Concile Vatican II (1962-1965) retenue comme étant une «*ecclésiologie de communion*», exige la participation et la collaboration de tous: Evêques, prêtres, consacrés, Peuple de Dieu, bref, tous unis par le baptême, sont appelés à collaborer et participer à la mission du Christ, chacun selon son état et son charisme. Le décret conciliaire Ad Gentes rappelle que la mission évangélisatrice est l'affaire de tous les chrétiens, «*tous missionnaires et appelés à annoncer l'évangile*» (AG. nn. 23, 35, 36). Le Pape François en parlant de la synodalité affirme: «*Le chemin de la synodalité est précisément celui que Dieu attend de l'Eglise du troisième millénaire*».

Face à la culture autocéphale, caractéristique de notre époque, avec la tendance de vouloir travailler en vase clos, ou dans l'isolement, loin des autres, le Saint-Père, fidèle aux enseignements du Concile Vatican II, a choisi ce thème pour la prochaine assemblée du synode des Evêques, pour ramener l'Eglise à la volonté du Christ qui en envoyant les disciples dans le monde les a envoyés deux par deux. Les Evêques du Congo, de leur part, ont voulu aussi se mettre en communion avec le Saint-Père, en choisissant un thème similaire pour leur 51^e Assemblée plénière, en vue d'amener le Peuple de Dieu qui est au Congo, à travailler ensemble, à savoir collaborer et enfin participer à l'unique mission du Christ. La tentation de l'isolement, du repli identitaire et du rejet n'épargne pas l'Eglise congolaise, d'où l'urgence de plancher sur ce thème, pour la relance de la mission en terre congolaise qui bientôt aura le plaisir et la joie de célébrer les 140 ans de l'évangélisation du Congo (1883-2023). Pour parvenir au but, plusieurs sous-thèmes sont proposés aux experts pour aider les Evêques à bien cerner le problème.

Le programme de la 51^e Assemblée plénière se présente comme suit: - Lundi 10 octobre à 16h00: cérémonie d'ouverture. Du mardi 11 au samedi 15, déroulement des travaux. - Le dimanche 16 octobre à 10h30: Messe solennelle de clôture et lancement du 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo.

En préparation à cet événement, prions tous pour la réussite de ces assises de nos Pasteurs, pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise Famille de Dieu qui est au Congo.

Abbé Armand Brice IBOMBO
SG/CEC

PELERINAGE DU 40^e ANNIVERSAIRE DU GROUPE APOSTOLIQUE ABBE RAYMOND MBOKO AU CONGO A LOUVAKOU

Le Mbongui Raymond Mboko n'est pas l'apanage d'une tribu

Cette thématique était au centre de la réflexion à la retraite spirituelle du groupe de prière Abbé Raymond Mboko, du 1^{er} au 4 septembre 2022 au sanctuaire de la Divine Miséricorde de Louvakou dans le diocèse de Dolisie.

Près de 700 pèlerins venus de plusieurs diocèses du Congo (Owando, Brazzaville, Nkayi, Dolisie et Pointe-Noire) ont été enregistrés. Les participants à ce grand forum spirituel de Louvakou ont suivi les communications sur la vocation, la vie et l'œuvre de leur père spirituel. Un programme d'activités teinté des séances de prière, de louange et d'adoration, sans oublier des spectacles de chants inter-paroisses a été à l'ordre du jour. Le tout s'est passé dans un climat de fraternité et des festivités marquant le 40^e anniversaire d'existence du groupe Abbé Raymond Mboko au Congo.

S'en est suivie une très longue procession du Chemin de la Croix sur le mont Louvakou organisé pour la circonstance. En vue d'éclairer la lanterne des membres de ce groupe sur les origines de l'abbé Raymond Mboko, deux grandes communications ont été prononcées. La toute première a porté sur la vie et l'héritage de celui qui fut leur pasteur par l'aumônier national et diocésain l'abbé

Jacques Nkombo Ngoukoulou, en ces termes: «*le groupe Raymond Mboko est un groupe de prière ouvert à toute personne désireuse et partageant la foi catholique*».

D'ailleurs, celui qui fut notre pasteur avait des origines gabonaises. Alors, point n'est besoin de dire «*c'est un groupe appartenant à la tribu bembé comme certains des chrétiens laïcs le pensent...*». La seconde communication était sur la vocation, la conversion et le travail manuel pratiqué par



Les membres du groupe chantant



Les pèlerins en plein chemin de la croix

l'abbé pasteur, intervention de Joseph Ngoulou Kinani, secrétaire diocésain de Nkayi. Au deuxième jour de la retraite,

les pèlerins ont été accueillis par l'évêque de Dolisie, Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, lors de son passage sur ces lieux. Ce dernier a prononcé une courte prière et souhaité un bon séjour à tous les participants à ce pèlerinage.

Afin de clôturer en beauté cette retraite de Louvakou, une messe d'action de grâces a été célébrée le dimanche 4 septembre, devant le sanctuaire de Louvakou, par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, en sa qualité de co-fondateur du groupe Raymond Mboko au Congo en 1982. A l'époque, il était directeur du Petit séminaire de Loango, avec l'abbé Marc Mfoutou, actuel curé-recteur par intérim, du sanctuaire de la

Divine Miséricorde de Louvakou. Cette prière eucharistique s'est déroulée en présence de l'honorable député de Sibiti 2 et deuxième secrétaire à l'assemblée nationale, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou et son épouse, de la présidente du Conseil départemental de Sibiti, du commandant de la zone militaire de Dolisie, des prêtres, religieuses et laïcs venus d'autres horizons.

A noter qu'au cours de cette messe, 41 nouveaux membres ont prêté serment et se sont engagés à servir le Christ, dans ce groupe Raymond Mboko: «*Tenez bons et soyez des disciples dignes de ce nom, à la suite du Christ selon l'évangile de Saint Luc ce matin...*» a interpellé

l'orateur pendant son homélie.

Vie et héritage de l'abbé Raymond Mboko

A côté de ses mérites, les difficultés inhérentes à la nature et à sa vie sont aussi à signifier. En réalité, l'abbé Raymond Mboko a connu des difficultés sérieuses depuis sa naissance jusqu'à la mort.

Né d'une famille pauvre et pay-sanne, il est pris comme esclave depuis son jeune âge par l'administrateur colonial de Setté-Cama au Gabon. C'est dans cet état de vie ou d'esclave que Mgr Carrie le trouve et l'emmène au Séminaire de Mayumba toujours

(Suite en page 9)

Sept nouveaux diacres ordonnés par Mgr Ildevert Mouanga

Par l'imposition des mains avec l'aide du Seigneur Jésus-Christ et par la puissance de l'Esprit-Saint, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC) a ordonné sept nouveaux diacres pour l'annonce de la Parole de Dieu. Ces ordinations ont eu lieu dimanche 2 octobre 2022, 27ème dimanche du temps ordinaire, à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala. Par la même occasion, l'évêque du lieu a ouvert l'Année pastorale 2022-2023 sur le thème: «Eglise famille de Dieu qui est à Kinkala pour une marche synodale, marchons ensemble, communion, participation et mission».



Les sept nouveaux diacres saluant le peuple de Dieu

de plusieurs ouvrages dont le cri d'un pasteur.

le 8 novembre 1980 à Brazzaville. Après son admission au Baccalauréat A4, les portes

semble». La foi est un don de Dieu. Elle vient de Dieu. «Vivons dans la foi, la charité et l'espérance. Nous ne voyons pas la foi, ni ne la mesurons, mais nous pouvons en apprécier les œuvres. L'ordination presbytérale de ces nouveaux diacres aura lieu en juillet 2023 lors de la célébration du centenaire de la paroisse Saint Théophile de Kindamba. Aussi, un plan pastoral de développement du diocèse sera-t-il mis en place en vue de son épanouissement agropastoral», a indiqué Mgr Mouanga. Aux ordinands, il leur a dit: «vous serez ordonnés diacres pour le service de la liturgie, de la Parole de Dieu selon la constitution de l'Eglise. Vous êtes appelés à administrer les sacramentaux de l'Eglise et non à faire autre chose.

Dans la liturgie du sacrement de l'ordre, il y a eu l'échange entre l'évêque et les ordinands. Avant la fin de la messe, l'abbé Jude Orsien Samba, l'un des nouveaux diacres a prononcé une allocution dans laquelle il a donné la symbolique du chiffre 7: «7 diacres ce jour, est une grâce; L'Eglise a 7 sacrements; la musique compte 7 notes; les apôtres demandent à Jésus combien de fois vais-je pardonner: 7 fois 7 fois; 7 est le nombre des béatitudes; depuis l'érection de ce diocèse en 1987 c'est la première fois que Mgr Mouanga ordonne 7 diacres». Il a remercié l'abbé Nazaire Mabanza, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville qui les a accompagnés et qui a prêché leur retraite. A signaler que la cérémonie de libation de vin de palme et la bénédiction ancestrale par les parents n'a pas eu lieu compte tenu du nombre important des diacres ainsi que la menace du ciel qui était nuageux.

Pascal BIOZI KIMINOU



Le sous-préfet, le maire et le député de Kinkala

Bénédict Mahoukou Nkaoula est né le 6 mai 1988 à Malelé (Mvouti), département du Kouilou. Il entre au Séminaire propédeutique Charles Mahonde de Ouessou en 2014, Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et de théologie Cardinal Emile Biayenda de 2014 à 2016.

Emma Célestin Massamba Nsayi est né le 1^{er} décembre 1988 à Musana Louingui, département du Pool. Il entre au séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha en 2015 et de théologie Cardinal Emile Biayenda en 2018.

Hervé Régis Ndala Babinqui est né le 17 juin 1992 à Kibouendé, département du Pool. Il étudie la philosophie au Grand séminaire Mgr Georges Firmin Singha en 2015 et la théologie au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda en 2018.

Duprel Nkounkou Bikinkita est né le 8 mai 1994 à Brazzaville. Il est admis au Séminaire propédeutique Charles Mahonde de Ouessou de 2014 à 2016 et Cardinal Emile Biayenda de 2017 à 2021.

Jude Orsien Samba est né

du l'Institut supérieur de philosophie des sciences humaines de Lomé, au Togo lui sont ouvertes, de 2007 à 2010. De 2017 à 2021, il entre au Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha.

Venceslas Brazio Ntelotsamou Bazonzela est né le 18 juillet 1993 à Madzia, département du Pool. Séminaire propédeutique de Ouessou en 2014 et philosophat Mgr Georges Firmin Singha de 2014 à 2016.

Dans son homélie, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a indiqué que «nous venons de tenir une session pastorale des ouvriers apostoliques sur le thème de cette année qui est en lien avec celui proposé par le Pape François sur la marche synodale. Le thème de cette année est dans le même sillage de celui que nous avons abordé l'année dernière. Il sera mis en exergue en octobre 2023, à Rome, lors de l'assemblée générale des évêques. En étant frères, nous pouvons construire, reconstruire notre diocèse, notre département, nos vies. C'est un appel à la fraternité. Notre Eglise qui est peuple, qui est mère, est aussi une famille. Nous devons vivre ensemble, travailler en-

a parcouru de longues distances dans le cadre de l'évangélisation (Loango-Kakamoeka Kengué-Sibiti). Le Mbongui Abbé Raymond Mboko est un mouvement d'apostolat de l'Eglise qui est au Congo avec des circonscriptions de naissances et un charisme bien particuliers. Pour la petite histoire, cette fraternité a commencé comme une association de laïcs chrétiens

engagés et volontaires, désireux d'apporter une aide multiforme au Petit séminaire de Loango. A cette époque, (1981-1983), le séminaire était sous la direction de l'abbé Daniel Mizonzo, alors prêtre du diocèse de Pointe Noire et actuel évêque de Nkayi. L'abbé Daniel Mizonzo les accueillait et les orientait vers la dynamique de la prière. Toutefois, le groupe s'agrandissait, ils

fréquentaient de plus en plus le séminaire comme les premiers chrétiens d'après le livre des Actes des apôtres (Actes 2, 46). Le directeur du séminaire les invitait à la prière sur les vocations et les séminaires, ce qui justifie l'engagement des membres dans ce groupe Mbongui Abbé Raymond Mboko.

Jean-Baptiste DIAK et Juvet-Pierre NGOUONO

Relève-toi et va: ta foi t'a sauvé!

Textes: 2 R 5, 14-17; Ps 97 (98), 1, 2-3ab, 3cd-4; 2 Tm 2, 8-13; Lc 17, 11-19

Le voyage de Jésus vers Jérusalem est déjà plutôt avancé, quand il entre dans un village et voit dix lépreux venir à sa rencontre. Ils s'arrêtent à distance, en le suppliant par un cri d'invocation et de foi: «Jésus, maître, prends pitié de nous».

Ce cri attire l'attention du lecteur, en lui demandant de s'arrêter lui aussi pour un instant et de faire attention à la situation de ces lépreux: gravement malades, isolés, ils souffraient surtout du rejet social et de l'exclusion de la communauté. Et pourtant, dans l'évangile de Luc, c'est la première fois que quelqu'un s'adresse au Seigneur en l'appelant par son nom, Jésus (qui signifie «Dieu sauve»).

En criant le nom de Jésus, ils montrent leur confiance, qui dépasse les distances et brise les murs de l'isolement. Oui, ils le savent, et l'évangile nous le témoigne: tout homme et toute femme peuvent invoquer avec confiance le nom de Jésus, car sa proximité n'est jamais repoussée, aucune forme d'exclusion créée par les hommes et aucune raison de désespoir ne peuvent éloigner Jésus de nous, si nous l'appelons avec foi.

Jésus, qui était en mouvement, se laisse arrêter lui aussi par ce cri et il n'hésite pas: «Allez-vous montrer aux prêtres». Et ainsi il remet immédiatement la scène en mouvement: «En cours de route, ils furent purifiés».

On pressentit donc que l'événement n'est pas encore arrivé au but que Jésus veut lui donner et que l'évangile veut nous témoigner. Il ne s'agit pas simplement d'une guérison, il y a d'autres finalités d'amour que le Seigneur a mises dans cette situation.

C'est l'un des lépreux purifiés, un samaritain, qui accueille et nous montre la véritable grâce que Dieu veut nous donner: «Voyant qu'il était guéri», il «revint sur ses pas, en glorifiant Dieu à pleine voix. Il se jeta face contre terre aux pieds de Jésus en lui rendant grâce». Glorifier Dieu, rendre grâce à Jésus: c'est dans cette action de retour accomplie par l'un des hommes guéris, que la parole et l'œuvre de Jésus vont s'achever. Tous les dix lépreux, on le constate, s'étaient mis en chemin vers les prêtres avant même de se voir guéris, et cela signifiait déjà un acte de foi, car la loi confiait aux prêtres la tâche de s'enquérir de la guérison et de réadmettre les lépreux dans la communauté. Et pourtant, même si tous les dix s'étaient trouvés purifiés, seulement à l'un d'eux, un «étranger», prosterné à ses pieds en action de grâces, Jésus eut la possibilité de dire: «Relève-toi et va: ta foi t'a sauvé».

L'action de grâces, la foi, le salut: c'est dans cette triade, la finalité de l'action de Jésus narrée par Saint Luc. Le lépreux qui, avec les autres, avait crié publiquement vers Jésus son invocation de pitié, maintenant c'est publiquement qu'il témoigne de la guérison obtenue et renvoie toute l'attention du peuple vers Dieu, glorifié, et vers Jésus, remercié.

Cet «étranger» est le seul qui est véritablement sorti de l'isolement d'une foi individuelle et d'une satisfaction personnelle; il s'est fait apôtre, il a fait de sa foi et de sa reconnaissance un «évangile», une bonne nouvelle du salut qui ne pouvait pas être gardée dans le secret de son âme, mais demandait d'être annoncée, offerte à Dieu et au prochain. Ce samaritain, rentre pleinement dans la communauté, dont il avait été exclu en tant qu'étranger et en tant que lépreux: il y rentre car il s'ouvre aux autres, il se pense dans des relations communautaires, il ne se contente pas de sa satisfaction personnelle. Son histoire fait partie des grandes œuvres du salut que le Seigneur accomplit, et, en tant que telle, elle appartient à l'évangile, elle appartient au monde entier. En rendant gloire à Dieu, cet homme proclame l'évangile, et en proclamant l'évangile, il rend gloire à Dieu. En demandant compte de l'absence des neuf autres, Jésus confirme lui-même la foi du samaritain, et ainsi il le montre à nous tous comme exemple de foi. Et nous, sommes-nous prêts à rendre gloire à Dieu?

P. Francesco BRANCACCIO (Catanzaro, Italie)

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Faire-part

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) fait part aux membres des Commissions épiscopales de la Cérémonie d'ouverture de la 51e Assemblée Plénière de la CEC, le lundi 10 octobre 2022, à 16h00 au CIO et de la messe de clôture le dimanche 16 octobre 2022, à 10h 30, à la Basilique Sainte Anne du Congo.

Cordiale bienvenue!

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse qu'à l'occasion de la Messe d'ouverture de l'Année pastorale 2022-2023, le dimanche 9 octobre 2022, il ordonnera diacres à la Place Mariale de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville, à 9h 30, les Abbés: 1- Grâce Charel Bitsoumanou, 2- Joh Ray Barachiel Botabalou Loubassou, 3- André Genflord Bouesso Diatouika, 4- Franck Daniel Diamesso, 5- Brém Junior Kouebassala, 6- Emmanuel Marie Mbongolo, 7- Samuel Mouzita Matondo, 8- Roy Bertrand Mouye, 9- Godwill Desvauchel Mvouama.

L'archevêque invite à soutenir les futurs ordinands par la prière.

(Suite de la page 8)

en République gabonaise ou, malgré ce tableau de son passé, il s'adapte facilement. Il trainait une plaie incurable au pied gauche. Ce qui faisait parfois que certains missionnaires ne l'approchaient pas. En plus, il a fait toute sa pastorale à pieds, sans autres moyens de déplacement. Le pauvre prêtre



Avis de Vacance de Poste

Chargé (e) de programme, Genre et Droits Humains

Intitulé du poste:
Niveau:
Numéro du poste:
Lieu d'affectation:
Type de contrat:
Durée Déterminée / Temporaire:
Rotationnel / Non Rotationnel:
Durée:

Chargé (e) de programme, Genre et Droits Humains
 NO-C
 00032720
 Brazzaville, Congo
 Fixed - Term
 Durée déterminée
 Non Rotationnel
 Un an (renouvelable)

**VEUILLEZ NOTER QUE CE POSTE EST OUVERT
 UNIQUEMENT AUX RESSORTISSANTS DU CONGO.**

Date de clôture le 13 octobre 2022

Le Poste:

Le/la Chargé(e) de Programme est responsable de la conception stratégique, de la mise en œuvre et des relations de partenariat autour de la composante Genre et droits humains, y compris en situation humanitaire et de consolidation de la Paix, du Programme Pays du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en République du Congo.

Ce poste est sous la supervision globale du Représentant Résident et sous la supervision directe de l'Assistant Représentant.

Comment faire la différence:

L'UNFPA est l'agence des Nations Unies mandatée pour la réalisation d'un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est réalisé. Le plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) réaffirme la pertinence de l'orientation stratégique actuelle de l'UNFPA et met l'accent sur trois résultats transformateurs : (i) mettre fin aux décès maternels évitables ; (ii) mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale ; et (iii) mettre fin aux violences basées sur le genre et aux autres pratiques néfastes. Ces résultats reflètent ses engagements stratégiques visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODD au cours de la décennie d'action menant à 2030. Le plan stratégique de l'UNFPA appelle les États membres de l'ONU, les organisations et les individus à mieux avancer et accélérer le processus de réalisation des objectifs fixés, tout en s'attaquant aux impacts négatifs de la pandémie de Covid-19 et en récupérant les gains perdus à cause de cette pandémie.

Dans un monde où les droits humains fondamentaux sont menacés, nous avons besoin d'un personnel de bonne éthique qui incarne les normes et standards internationaux, et qui les défendra avec courage et conviction.

L'UNFPA recherche des candidats qui transforment, inspirent et produisent des résultats durables et à fort impact. Il a besoin des candidats transparents, exceptionnels dans la gestion des ressources qui leur sont confiées et qui s'engagent à atteindre l'excellence dans les résultats de programme.

Objectif du Poste:

La défense et promotion de l'équité et des droits humains est un des piliers stratégiques du Plan Stratégique 2022-2025 de l'UNFPA au niveau mondial. L'agence veille à accompagner et appuyer les efforts nationaux pour réaliser, entre autres objectifs transformateurs, un monde avec zéro pratique néfaste contre les femmes et les filles. Le/La chargé(e) de programme Genre et Droits Humains est un poste de niveau senior, ayant pour responsabilité d'accompagner la République du Congo et ses partenaires clés à développer et mettre en œuvre des stratégies et actions efficaces et efficaces de lutte contre les violences basées sur le genre. Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec tous les acteurs clés dans ce domaine dont le Gouvernement, le secteur privé, les ONG, ainsi que les agences du Système des Nations Unies en République du Congo et les organismes de coopération multilatérale et bilatérale.

Vous serez responsable de:

Le/ La Chargé(e) de Programme devra contribuer efficacement à la gestion des activités de l'UNFPA, dans le domaine du genre et des droits humains, y compris en situation humanitaire et de consolidation de la Paix. Tout en faisant preuve d'un engagement personnel vis-à-vis du mandat de l'UNFPA et de sa vision organisationnelle, il /elle aura pour tâches de:

A. Plaidoyer, dialogue politique et orientations stratégiques de la composante Genre et Droits Humains, y compris en situation humanitaire

- Analyser et interpréter l'environnement politique, socio-culturel et économique concernant le genre et les droits humains, avec une attention particulière aux situations humanitaires et à la consolidation de la paix;
- Participer aux efforts de plaidoyer et de dialogue politique de haut niveau auprès des décideurs nationaux, des bailleurs de fonds et du secteur privé, pour faire avancer l'agenda CIPD, notamment le volet concernant le genre et les droits humains.

• Rassembler et analyser périodiquement des données sur le genre et droits humains et développer des notes de plaidoyer à l'intention du management du bureau.

• Analyser et rendre compte du progrès des programmes/projets en termes de résultats atteints et identifier les contraintes et les insuffisances en matière d'engagement et proposer des actions de plaidoyer et de dialogue.

B. Gestion efficiente des projets et ressources de la composante Genre et Droits Humains, y compris en situation humanitaire

- Contribuer à la conception, mise en œuvre et documentation du programme-pays et de ses projets constitutifs dans l'esprit de «ne laisser personne de côté», en conformité avec les priorités du gouvernement et selon les orientations et procédures de programme de l'UNFPA;
- Coordonner la conception, l'exécution, le suivi et la documentation des programmes/ projets de l'UNFPA au Congo en matière de promotion de l'équité de genre et des droits humains, en établissant des rapports de collaboration avec la contrepartie gouvernementale, les agences d'exécution, les experts, et les autres agences des Nations Unies;
- Veiller à la cohérence de l'appui de l'UNFPA à la mise en œuvre des priorités nationales en matière de lutte contre la violence basée sur le genre, notamment l'application des lois et politiques nationales existantes;

• Contribuer au déploiement efficace de la réponse de l'UNFPA conformément au besoin du pays en matière de promotion de l'équité de genre et des droits humains en situation normale, humanitaire, et de consolidation de la Paix;

• Contribuer aux revues périodiques du programme pays de l'UNFPA et à la mise en œuvre de leurs recommandations

• Contribuer à la mise en œuvre de leurs recommandations

C. Mobilisation des ressources et communication stratégique

- Participer aux efforts du bureau de l'UNFPA en mobilisation de ressources et de développement de partenariat;
- Veiller à la documentation et à la visibilité des résultats du programme pays, à travers l'utilisation des canaux et outils de communication appropriés (Presse écrite, TV/Radio, Facebook, twitter, etc.);
- Analyser l'environnement de financement et identifier les opportunités de mobilisation de ressources et développer des documents de projets et les soumettre aux bailleurs de fonds potentiels;
- Soutenir les efforts de communication et d'innovation du bureau-pays en préparant la documentation adéquate (résumés de projets, les papiers de conférence, les discours, les profils des bailleurs) et en prenant part aux rencontres avec les bailleurs et aux réunions d'information publique;
- Documenter les bonnes pratiques et actions innovantes à des fins de communication

D. Contribution à la mise en œuvre de l'approche Tous Unis dans l'Action du Système des Nations Unies

- Appuyer le bureau de l'UNFPA dans la mise en œuvre de l'approche Unis dans l'Action du système des Nations Unies en République du Congo;
- Participer au nom de UNFPA, aux activités des groupes thématiques de l'UNDAF/UNSDCF qui sont en liens avec le genre et droits humains;
- Accompagner l'élaboration de documents, données et d'informations stratégiques en matière de genre et droits humains en vue d'appuyer le suivi des ODD et en analysant les programmes, les projets, les stratégies, les approches et les expériences en cours et en dégageant les meilleures

pratiques et les leçons à retenir;
 • Contribuer aux revues périodiques de l'UNDAF/UNSDCF et à la mise en œuvre de leurs recommandations.

Qualifications et Expérience:

Education:

Etre titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) en Sciences Sociales

Compétences Requises:

- Avoir 5 à 8 ans d'expérience professionnelle progressive dans la gestion de programmes/Projets dans le secteur public ou privé;
- Avoir une expérience professionnelle en plaidoyer et dialogue politique de haut niveau pour faire avancer un dossier auprès des décideurs, bailleurs de fonds, etc.
- Une solide connaissance des interventions en matière de promotion de l'équité de genre et droits humains, dans l'esprit des Objectifs de Développement Durable (ODD) «ne laisser personne de côté»;
- Etre engagé pour les valeurs de respect des droits de la personne et leur promotion et défense;
- Avoir l'esprit d'équipe et la capacité d'apprendre à se former, faire preuve d'initiative;
- Etre capable de travailler sous pression;
- Avoir une bonne connaissance de l'informatique (utilisation de Word, Excel, PowerPoint, email, etc.)
- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo).

Langues:

Avoir la maîtrise du Français, oral et écrit, et une capacité de travail en Anglais.

La connaissance d'autres langues officielles des Nations Unies est souhaitable.

Compétences requises:

<p>Valeurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être un modèle d'intégrité • Faire preuve d'un engagement total envers l'UNFPA et le système des Nations Unies • Être ouvert à la diversité Culturelle • Être ouvert au changement <p>Compétences de base:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteindre les résultats • Avoir le sens des responsabilités • Acquérir et faire preuve d'une expertise professionnelle et avoir un sens des affaires • Mener une réflexion analytique et stratégique • Travailler en équipe / s'autogérer et gérer ses relations • Communiquer de façon percutante 	<p>Compétences fonctionnelles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer / promotion d'un programme axé sur les politiques, • Tirer parti des ressources des gouvernements nationaux et des partenaires / établir des alliances et des partenariats stratégiques, • Mettre en œuvre des programmes axés sur les résultats, • Communication interne et externe et plaidoyer pour la mobilisation des résultats. <p>Compétences managériales:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir une orientation stratégique, • S'engager auprès des partenaires internes/externes et des parties prenantes, • Diriger, développer et responsabiliser les personnes, créer une culture de la performance, • Prendre des décisions et exercer son jugement.
---	---

Dossier de candidature et dépôt

Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA eRecruitment au lien: https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_2003/job/5811

Rémunération et avantages sociaux

Ce poste offre un ensemble attrayant de compensations, comprenant un salaire net compétitif basé sur la grille actuelle de l'ONU et des ajustements du coût de la vie, une assurance maladie et tout autre avantage applicable.

Avertissement

L'UNFPA ne demande aucun frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, de test ou autre en relation avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être soumises à la ligne d'assistance (Hotline) contre la fraude de l'UNFPA <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>

Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2022

Victor RAKOTO
 Représentant Résident de l'UNFPA au Congo



POSITION : Finance Manager
ORGANISATION : African Parks – Fondation Odzala Kokoua
LOCATION : Republic of Congo (Odzala HQ)
REPORTING TO : Directly to General Manager and functionally to the Regional Finance Manager
EXPECTED START DATE : 1st November 2022

BACKGROUND:

African Parks is a non-profit conservation organization that takes on the complete responsibility for the rehabilitation and long-term management of national parks in partnership with governments and local communities. We currently manage 22 national parks and protected areas in 12 countries covering over 17 million hectares in: Angola, Benin, Central African Republic, Chad, the Democratic Republic of Congo, Malawi, Mozambique, the Republic of Congo, Rwanda, Zambia, south Sudan and Zimbabwe. Odzala harbours some of the largest populations of Western lowland gorilla and forest elephant in Central Africa protected areas covered 13,500 km². It has the richest primate fauna of Central Africa, with at least 10 diurnal primate species, including gorillas and chimpanzees. The park also supports a large diversity of tropical forest ungulates, such as bongo, sitatunga, red river hog, giant forest hog and at least seven species of forest duikers. The forest-savannah mosaic probably hosts the last viable population of spotted hyenas in the Congo Basin while a viable population of hippopotamuses can be found in open areas along the park's larger rivers. In addition, three different cat species are also found in Odzala: leopard, serval and African golden cat. African Parks is recruiting an experienced Finance Manager for Odzala National Parks and the position is located in the Park : Mbomo (HQ of PNOK)

JOB OVERVIEW:

The Finance Manager is responsible to oversee the end-to-end finance operations, financial planning and analysis, donor and partner management, establishing procedures and enforcing controls, preparing financial reports and maintaining the financial health of the organization. The incumbent will ensure that all financial compliance and audit requirements are met while ensuring that all financial data is

accurately entered into our financial system. He or she will provide support and advice to senior management, and budget managers or on donor compliance issues and budget monitoring.

MAIN ROLES & RESPONSIBILITIES:

Grant Management - Odzala receives numerous grants from multiple sources and the correct utilization of these grants is essential, including:

- Organising or participating in grant startup workshops;
- Ensuring that grant administration processes are being adhered to by the park;
- Ensuring that there is the coding of grants received into serenic (accounting software) to enable automatic financial reporting;
- Reviewing grant allocations on a monthly basis to ensure that the utilization is correct;
- Ensuring that there is the reconciling the undrawn funds of each park and repay disbursements on a quarterly basis;
- Reviewing and/or preparing financial grant reports;

Accounting and Reporting:

- Supervise the recording, classifying and summarizing of the financial transactions of the park and ensure the proper update and maintenance of the accounts to ensure that the accounting system provides the basis for an efficient financial information system for both internal and external users that it is compliant with internationally accepted accounting principles, legal and statutory requirements of the country;
- Review and provide guidance and coaching to accounting staff ensuring accuracy, correctness and completeness of transactions recorded;
- Ensure the timeliness of required financial reports to project managers, donors, government partners and Board Members are met;
- Prepare periodic reports of financial performance and discuss with HOD's.
- Ensuring legal and taxation compliance

Treasury and Cash Management :

- Conduct treasury planning;
- Liaises with banks to ensure best rates on forex, transfers, bank charges etc.

Planning, Budgeting and Forecasting Reporting:

- Assist in the planning and budgeting for the park / project, take the lead in the financial plans and budgets, and ensure that the assumptions, parameters, guidelines and policies in planning are complied with;
- Review and monitor budget performance of the park / project and provide recommendations;

KEY RELATIONSHIPS:

- Regional Operations Manager
- Park Manager
- Regional Finance Manager
- Heads of Department
- Internal and External Auditors
- tors

EDUCATION AND EXPERIENCE:

- Minimum eight (8) years of experience in a similar role, with a preference but not mandatory of two (2) years with a conservation or non-profit organization;
- A degree in accounting or finance (Master/Bac+5 with five (5) years of experience;
- Previous experience with any donor-funded programs or external audits;
- Results-oriented and focused, with the ability to follow guidelines and controls required of the position;
- Expert knowledge in budgeting, financial analysis and MS Excel;
- Proficiency with accounting software;
- Demonstrated team player with effective cross-cultural interpersonal skills;
- High level of integrity and impeccable record in previous accounting positions.
- Excellent organizational, analytical, oral and written communications skills in both English and French will be an advantage;
- Strong capacity to manage time and competing priorities;
- Strong initiative, perseverance, and resilience; and
- Willingness to live in a remote setting and with previous experience living in Africa.

HOW TO APPLY:

To apply, please email your CV and cover letter to Odzala Resources Humaines rh.odzala@africanparks.org with cc on: centralafrica.hr@africanparks.org by Monday, 17th October 2022. Please mention the position name in the subject line of the email. In case you do not hear from us within two weeks after the closing date, this means that your application was not successful. We thank you for your interest in working for African Parks.



**Programme «Villes résilientes en République du Congo»
Composante «Société civile, Eaux usées et déchets»**

AO_GRETT/NOVAi_007/2022
11ème Fonds européen de développement
EuropeAid/167851/DD/ACT/CG
Contrat FED/2020/421-299



1. Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, créé en 1976. Il est présent au Congo depuis 2002, en appui à la société civile et en appui des collectivités locales dans la mise en place des services de gestion des déchets. Dans le cadre du programme « Villes résilientes en République du Congo » du 11ème FED mis en œuvre à Nkayi et Owando et financé par l'Union Européenne, la composante n°3 « société civile et eaux usées » est mise en œuvre par le Gret, en partenariat avec l'ONG Initiative Développement (ID), l'association Action Contre la Pauvreté (ACP) et l'Association des Femmes pour le Développement de la Bouenza (AFDB), depuis décembre 2020.

Dans le cadre de cette composante n°3, qui vise à améliorer le système de gestion des eaux usées et des déchets, du matériel roulant de collecte des déchets solides doit être acquis par le projet afin de faciliter le transport de ces déchets

des Aires de transit des ordures ménagères à la décharge contrôlée qui sera aménagée dans les deux villes de mise en œuvre du projet.

2. Le Gret sollicite de la part des concessionnaires intéressés au présent appel d'offre publié, des offres sous plis fermés pour la fourniture du matériel roulant de collecte des déchets des villes de Nkayi et Owando. Le présent appel d'offre est réparti en deux (02) lots :

LOT N°1 : Fourniture et livraison de 3 camions benne utilitaire

LOT N°2 : Fourniture et livraison d'une tractopelle

Le candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible. Toute offre partielle est irrecevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'offres Ouvert tel qu'il est défini dans le PRAG.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres, enregistré dans une clé USB, peut être retiré moyennant le paiement de la somme de 50 000

FCFA, au Gret de lundi à vendredi entre 8h30 et 17h00, à l'adresse suivante : 798, rue Moukoulou, Plateau des 15 ans, Moundali/Brazzaville.

5. Les offres devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus dans une enveloppe scellée, au plus tard le 31 octobre 2022 à 12h30, et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite de remise des offres, en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offres, veuillez contacter le Gret au plus tard le jeudi 13 octobre 2022 par téléphone (+242 06 621 57 47/04 063 75 75) ou par e-mail à moukendi.congo@gret.org.

Brazzaville, le 27 septembre 2022

Stève MOUKENDI
Chef de projet

PARTENARIAT

L'hôpital de Talangai et l'AASDPAC liés pour la prise en charge des accidentés

Le courtier en assurance et réassurance AASDPAC Assurance Santé, représenté par son directeur général, Auguste Loko, et l'hôpital de référence de Talangai, par son directeur général, le Dr Roger Oyéré, ont conclu le 19 septembre dernier, un partenariat pour la prise en charge médico-chirurgicale des victimes de la voie publique en cas de sinistre corporel, y compris les assurés automobiles eux-mêmes du portefeuille des assurés automobiles des compagnies basées au Congo. Trois mois après la signature avec le syndicat des transporteurs en commun.

La durée de la convention est d'une année renouvelable par tacite reconduction.

A travers cet accord, l'hôpital de référence de Talangai fournira des services médicaux et chirurgicaux aux assurés et victimes des accidents de la voie publique à la charge du courtier AASDPAC, conformément au contrat d'assurance automobile conclu avec les compagnies d'assurance.

Satisfait, le Dr Paul Ikounga, chef de service de chirurgie au sein de cet hôpital, a assuré que ce partenariat comble un vide. «Pendant un bon mo-

ment, nous avons reçu des victimes qui, pour être opérées, devaient attendre près de trois semaines. Avec cette convention, nous pourrions maintenant prendre en charge les victimes à l'instant T», a-t-il expliqué.

Le directeur général de l'AASDPAC, remerciant le directeur de l'hôpital pour avoir cru en ce partenariat, a déclaré: «L'hôpital de Talangai va nous servir de structure pilote sur la sinistralité à l'instant T. Un sinistre est toujours imprévisible. Que ce soit la victime ou l'automobiliste, personne ne l'envisage. L'hôpital devra agir sur la base



Les deux parties pendant la signature

des bons de déclaration de sinistre corporel. Ce sont les premiers bons mis en place au Congo, c'est-à-dire que ces bons n'ont jamais existé au Congo. Ces bons permettront au service de pharmacie de délivrer des médicaments sans frais, au service d'imagerie de faire faire des radiographies sans argent, au chirurgien de procéder à l'acte opératoire

sans argent».

Le courtier AASDPAC travaille avec six compagnies d'assurance implantées au Congo, seules deux ont adhéré au fonds sinistre. Il est une société à responsabilité limitée unipersonnelle. Son siège social est sis avenue des Trois martyrs, à Moundali.

E.M.-O

ENQUETE

L'INRAP a besoin d'une cure de jouvence

Autrefois précieux outil patrimonial du système éducatif national, l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (INRAP) est presque désormais en déliquescence. Bien que son action demeure, la structure nécessite d'importants moyens logistiques et financiers pour recouvrer son envergure d'antan.

Bastion essentiel du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, l'institut dirigé depuis 2018 par Augustin Nombo s'efforce de maintenir sa place dans le domaine de l'éducation au Congo. Mais, de nos jours, sa visibilité préoccupe.

Créé en 1955, l'institut ne prend son appellation actuelle qu'en 1972. Sa place, ses compétences, missions et attributions au sein du ministère en charge de l'Education nationale sont fondamentales. L'article premier de l'arrêté le créant précise: «Le ministère de l'Education nationale exerce ses activités dans le domaine de l'action et de la recherche pédagogiques par l'intermédiaire de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques». Et le second article de compléter: «L'Institut national de recherche et d'action pédagogiques est un établissement public chargé de la recherche appliquée dans le domaine de l'éducation et de la

formation».

Entre autres, l'article N°2 de l'arrêté stipule que l'institut est chargé «d'orienter et innover les activités pédagogiques des écoles de métier dont il assume la tutelle à ce point de vue», «d'assumer la formation permanente des enseignants, notamment par le biais des cours par correspondance et des séminaires pédagogiques», «de doter les écoles de manuels et matériel didactiques conformes à l'esprit de l'école du peuple», «de recevoir, d'animer et de promouvoir les notions pédagogiques de tous les types d'enseignements», «de promouvoir l'enseignement rural», «de développer les méthodes audio-visuelles», «de coopérer avec d'autres institutions poursuivant un but similaire», «d'enrichir, d'épanouir nos langues nationales pour leur utilisation dans l'enseignement».

Partant de ce postulat, il est évident que par son action, l'INRAP doit jouer un rôle quasi-transversal au sein du système éducatif national, si sa place dans



Le directeur général et la façade principale de l'INRAP

ce domaine et les moyens de sa politique lui sont réellement garantis et alloués. Pendant longtemps, et depuis l'école primaire notamment, tous les élèves ou apprenants au Congo étaient censés connaître l'INRAP, dont la marque estampillait toujours les manuels scolaires. A l'ère du numérique, l'INRAP pouvait présenter un visage beaucoup plus reluisant et améliorer davantage son outil de travail.

En raison de sa spécificité, l'institut devrait de nouveau bénéficier d'une ligne budgétaire autonome en vue d'un fonctionnement optimal. En effet, depuis Mme Rosalie Kama Niamayoua actuellement ambassadeur du Congo à Cuba, l'INRAP dépend

du financement fixé et alloué par le ministère de tutelle. C'est une disposition émanant d'une loi que Mme Kama avait fait voter au Parlement lorsqu'elle était ministre de l'Education nationale. En dépit de ses moyens insuffisants, l'institut emploie plus d'une soixantaine d'agents, répartis dans ses différentes sections ou différents services. Parmi ceux-ci, figure le service de l'audiovisuel (SAV), qui depuis quelques temps a relancé l'émission «Parlons peu, parlons bien» diffusée sur les ondes de Radio MUCODEC, et qui sera d'ici peu réécoulée par les auditeurs de Radio Congo.

Aristide Ghislain NGOUMA

UNIVERSITE DENIS SASSOU-NGUESSO

Les résidences universitaires de l'établissement désormais ouvertes aux étudiants

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a présidé, samedi 1^{er} octobre dernier, la cérémonie d'ouverture officielle des résidences universitaires de l'Université Denis Sassou-Nguesso (UDSN) à Kintélé. La ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, plusieurs membres du Gouvernement dont le ministre d'Etat Jean-Jacques Bouya, en charge de l'Aménagement du territoire et de l'entretien routier; Ange Antoine Abena, président de l'Université Denis Sassou Nguesso, ont pris part à cet instant solennel. A cela il faut ajouter les universitaires, et un parterre d'étudiants de cette deuxième université publique du pays.



Remise des clés des résidences par la ministre Emmanuel

Pour Delphine Edith Emmanuel, le sens de cette activité ne peut être saisi que sous le prisme d'une trilogie. «Nous vivifions la vision du président de la République... la vision d'une université panafricaine construite sur la volonté de magnifier: la rigueur, l'excellence et les lumières...cette jeunesse doit étudier dans de bonnes conditions. Et aux exigences pédagogiques s'ajoutent celles relatives à l'hébergement et à la restauration...», a-t-elle souligné. Elle a, par ailleurs, dit aux étudiants habitant les campus de l'Université Marien Ngouabi, qu'à l'instar de ceux de l'Université Denis Sassou-Nguesso, eux-aussi connaîtront l'amélioration de leurs conditions d'hébergement. Dans la foulée, elle a annoncé la réhabilitation de certains bâtiments des campus de l'Université Marien Ngouabi.

S'agissant de l'UDSN, au moins 390 chambres complètement réhabilitées abriteront étudiants, chercheurs et stagiaires. Chaque chambre a une capacité d'hébergement de 3 individus. Il s'agit de chambres climatisées, équipées de lits, gardes linges, bureaux, douches et latrines modernes. «Des conditions idéales, pour exceller dans la formation», a déclaré un étudiant de l'UDSN.

Gloire Mpressa, porte-parole du collectif des étudiants de l'UDSN, remerciant les autorités politico-administratives pour l'accomplissement de la promesse faite il y a deux ans, reconnaît qu'«à celui qu'on donne beaucoup, on demande aussi beaucoup. Nous promettons d'être à la hauteur de la devise de l'Université: rigueur, excellence, lumières», a-t-il dit.

Stella Mensah Sassou Nguesso, député-maire de Kintélé, a exhorté les bénéficiaires à maintenir la salubrité dans ces locaux.

Marcellin MOUZITA

CONGO-OMS

Une stratégie opérationnelle pour une couverture sanitaire complète

Le ministère de la Santé et de la population et le bureau de l'OMS au Congo ont organisé une rencontre sur les priorités sanitaires à haut impact pour le budget programme 2024-2025. C'était le jeudi 22 septembre 2022, à Brazzaville. La rencontre a débouché sur la validation de la stratégie opérationnelle de santé.

C'est le Dr Anselme Ludovic Gnékoumou Libala, conseiller technique du ministre de la Santé, qui a ouvert les travaux, en présence du Dr Lucien Alexis Manga, représentant de l'OMS au Congo, et du

Pr Henri Germain Monabéka, directeur général des soins et services de santé.

Cette stratégie a retenu des priorités visant le renforcement de la démarche en soins et services de santé et l'amélioration de la



Les organisateurs et les participants

qualité des soins et du développement de la gouvernance locale en mettant l'accent sur le bon fonctionnement des districts sanitaires.

Elle sera mise en œuvre dans le cadre du 13^e programme général de travail de l'OMS 2019-2023, qui s'étend jusqu'en 2025. Ce programme avait été adopté lors de la 75^e Assemblée mondiale de la santé. Mais au regard des perturbations dues à la pandémie de COVID-19, les Etats membres de l'OMS ont approuvé une extension de ce programme pour permettre d'accélérer l'atteinte des cibles ainsi que les objectifs de développement durable liés à la santé.

La stratégie qui définit la démarche opérationnelle pour parvenir à une couverture sanitaire globale est aussi la conséquence de la vision à court et moyen terme de la coopération entre le Gouvernement et l'OMS. L'objectif étant de permettre l'accès à 704.644 personnes, soit 13 % de la population, à des services de santé de qualité à des coûts

abordables.

Pour le représentant de l'OMS au Congo, il est question de valider les grandes lignes de l'action de l'OMS au Congo jusqu'en 2025.

Le Dr Anselme Ludovic Gnékoumou Libala a, quant à lui, invité les participants à planifier des actions efficaces et pertinentes surtout pour être en conformité avec les piliers du 13^e programme de travail de l'OMS. «La revitalisation des districts sanitaires doit être considérée comme une stratégie porteuse dans l'offre des soins de santé primaires de qualité avec l'implication des communautés bénéficiaires». Le Pr Henri Germain Monabéka a précisé que l'objectif a été atteint, au regard des résultats obtenus. «J'encourage l'Organisation mondiale de la santé et les autres partenaires financiers à poursuivre la mobilisation des fonds nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie opérationnelle»

Philippe BANZ

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

MUSIQUE

L'orchestre symphonique "Les Violons de Brazzaville", éblouissant sur scène!

Un concert de musique classique a été donné par l'orchestre symphonique Les Violons de Brazzaville, samedi 1^{er} octobre 2022, à l'Institut Français du Congo (IFC), sous le thème: "Musique et santé". Dans le cadre du mois d'octobre (encore appelé mois d'Octobre Rose) qui marque la célébration par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) du mois de la lutte contre le cancer chez la femme.

La sensibilisation et la mise à disposition d'informations aux personnes encore trop peu informées sur ces pathologies en sont les principaux objectifs.

Ce concert exceptionnel a drainé un public de tous âges. Il a permis à l'orchestre symphonique Les Violons de Brazzaville, placé sous la direction du maestro Georges Fikewey, de dévoiler son nouveau répertoire et son savoir-faire. Trois temps forts l'ont marqué: le premier a été consacré au Gospel et à d'autres styles. Il a échu à la Sœur Méda Nzaka et son groupe qui a exécuté cinq chansons de haute facture. Puis s'en est suivi le message de sensibilisation sur le cancer, et notamment sur celui du sein et du col de l'utérus chez les femmes dont les consultations sont souvent tardives, délivré par le Pr Judith Nsondè Malanda, cancérologue, directrice du Programme national de lutte contre le cancer. «Nos habitudes alimentaires et de

vie, a-t-elle dit, font qu'on fasse la maladie sans se rendre compte. Cette maladie commence timidement par des signes qu'il ne faut pas banaliser, et engendre une multiplication des cellules. Les facteurs de risque sont les mêmes que dans toutes les maladies non transmissibles. Le manque d'activités physiques et spor-



...Ils ont servi au public les fondamentaux de la musique classique

tives en est aussi un facteur. Il est mieux de faire le diagnostic du cancer quand c'est encore



Des jeunes musiciens talentueux âgés de 9 à 18 ans...

au début, car quand il existe déjà des métastases ça devient un peu difficile. Toute anomalie

survenue au niveau du sein ne doit pas être banalisée, il faut consulter un médecin.

Aujourd'hui, il existe trois types de traitement et cela dépend de la taille de la tumeur. On peut donner des médicaments; faire de la chimiothérapie; de la radiothérapie.

S'agissant du cancer du col de l'utérus, «la cause c'est la prolifération anarchique des cellules au niveau du col de l'utérus quelquefois dues aux infections sexuellement transmissibles mal traitées, la précocité des rapports sexuels chez les jeunes filles. Ce cancer est dû à un virus qui se transmet sexuellement. Dès que la personne constate des anomalies, des modifications au niveau du col de l'utérus, elle doit se faire dépister, pour se faire traiter et éviter la progression du cancer. Comme traitement, il y a la

chirurgie; la radiothérapie et, à un stade avancé, on peut faire la chimiothérapie. Ce qu'il faut retenir, a-t-elle insisté, c'est la prévention. Et un cancer arrivé à un stade avancé est difficile à traiter». Aussi a-t-elle annoncé qu'un dépistage gratuit de ces deux cancers est prévu à partir du 5 octobre à l'hôpital de base de Bacongo.

Le troisième temps fort, le plus accrocheur, a été marqué par l'entrée sur scène de l'orchestre symphonique Les Violons de Brazzaville qui a émerveillé

le public avec son répertoire alléchant. Avec des chansons comme: "Menuet de Beethoven", "la Sérénade de Joseph Ray den", en passant notamment par "l'Air de Rinaldo" de Frederick Handel... La cerise sur le gâteau a été la chanson "Hymne à Brazzaville", de Sébas Enemen, qui a retenu l'attention du public, qui l'a même repris en chœur, sans oublier les cantiques: "Faut-il nous quitter"; "Plus près de toi Seigneur"; "Je crois en Dieu", dont l'un a été chanté par la jeune chanteuse Béki dont la carrière s'annonce prometteuse.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ils ont réagi:

Parfait Bassassola, président de l'Orchestre Symphonique Les Violons de Brazzaville: «Les artistes ont été merveilleux, je remercie le public d'avoir répondu aussi nombreux. Je remercie le directeur de l'IFC qui nous a offert le lieu pendant plus de trois mois, et avec son prédécesseur, sans l'IFC on ne serait pas là aujourd'hui».

Maestro Georges Fikewey: «Avec moi, nous avons eu deux mois de travail et le résultat c'est ce que vous avez vu aujourd'hui. C'est pour cela que je tenais à les féliciter pour leur abnégation et leur passion. Je souhaiterais que tous les jeunes Congolais puissent chercher à connaître cette musique».

Maria Fakhruddinova, directrice de la Maison Russe: «Je salue cette initiative, quand la sensibilisation se passe par la musique. J'ai bien-aimée le concert, ça m'a donné une inspiration de penser à des choses très importante. Les portes de la Maison Russe sont toujours ouvertes, pour recevoir cet orchestre s'il veut se produire chez nous».

«Tel que j'ai entendu, c'est vraiment bien, il y a de l'avenir, les enfants sont passionnés, c'est une bonne chose», a fait savoir un dirigeant de l'Orchestre symphonique Kimbanguiste.

ROMAN

«La cadence des sentiments», le 8^e roman d'Hygnas Embvani

L'écrivain congolais Hygnas Embvani vient de signer, aux Editions Spinelle (Paris, France), son 8^e roman, «La cadence des sentiments». Une romance imaginée pour célébrer la beauté du métissage et honorer le brassage culturel. Et comme la plupart de ses romans, celui-ci est aussi un grand voyage dont l'amour est le vrai fil conducteur. Interview.

***Pourquoi "La cadence des sentiments" ?**

**Dans ce titre il y a deux mots - cadence et sentiments - qui tiennent une place de choix. En effet, en faisant battre les cœurs, les sentiments puissants engendrent une cadence, laquelle, à son tour, va rythmer la façon dont les amoureux vont vivre leur passion. En réalité, avant le BAT ou bon à tirer, c'est-à-dire avant que je ne contractualise l'impression du livre pour son édition, le titre de ce roman a été "Le père, le fils et Marie. Saison 2". Ce titre qui se référait à mon premier ouvrage a une connotation religieuse alors qu'en réalité il s'agit d'une romance. C'est pour cela qu'au tout dernier moment j'ai opté pour "la cadence des sentiments."

***D'où vous vient l'idée de ce livre?**

**A vrai dire, ce livre n'est pas mon idée tout comme celui que j'ai fini d'écrire il y a deux ans de cela, mais que je n'ai toujours pas souhaité publier. "La cadence des sentiments" est née d'une demande de lecteurs qui avaient souhaité continuer le voyage commencé, quelques années plus tôt, avec un autre de mes ouvrages, "Le père le fils et Marie". J'avais bien accueilli cette sollicitation car moi aussi, j'avais l'envie de connaître ce qu'étaient devenus les héros de

mon premier roman.

***Pourquoi dans leur histoire d'amour Marie et Giovanni, les héros de ce roman, croient toujours que le meilleur est toujours possible?**

**C'est sans aucun doute leur amour l'un pour l'autre qui les fait courir. Lorsque Giovanni fait la connaissance de Marie à Toulouse, la jeune femme est la maîtresse de son père. Et quand Marie se rend compte qu'elle est, elle aussi, éprise de celui qui est presque son «beau-fils», elle préfère quitter Toulouse pour ne pas créer un conflit entre le père et son fils. Et évidemment, Giovanni qui est persuadé de n'être pas capable de vivre loin de la belle métisse va la suivre à Brazzaville où la jeune femme a trouvé refuge. Et plus tard, alors que le couple tanguait, c'est Marie qui s'accroche. C'est elle qui tient le gouvernail d'un voilier devenu ivre... Mais heureusement pour eux, il y a eu aussi des moments où c'est la chance qui leur a fait éviter le pire. Le destin.

***Vous avez par exemple cette magie d'harmoniser une histoire d'amour avec n'importe quel autre sujet sans pourtant dérouter vos lecteurs. Le problème concernant la confiscation de la quasi-totalité des terres agricoles par des fermiers Blancs d'Afrique**



Hygnas Embvani tenant son roman

du Sud au détriment de la communauté noire que vous évoquez dans cet ouvrage, est-ce un fantasme ou une réalité?

**C'est une réalité, malheureusement, oui hélas! Un peu plus de 30 ans après la fin de cet odieux système d'apartheid, Les fermiers Blancs continuent à concentrer dans leurs mains la majorité des meilleures terres agricoles du pays: 80 % du foncier alors que cette communauté blanche des Afrikaners ne représente qu'un peu plus de 9 % de la population du pays. Lorsque Mandela est devenu président, il a œuvré pour que les Blancs restituent aux Noirs 30 % des terres agricoles, sur la base du volontariat, mais sa proposition n'a jamais été suivie d'effet. Je pense sérieusement, pour ma part, qu'il s'agissait d'une suggestion assez naïve formulée par l'ANC, car on ne demande pas à un voleur de restituer, sur la base du volontariat, ce qu'il a dérobé à Autrui. Après cette suggestion, d'autres solutions ont été envisagées mais qui n'ont pas hélas

permis de régler ce problème. A cette allure-là, les victimes de ce vol séculaire vont commencer à perdre patience et ça risquerait de mal se passer un jour... D'ailleurs, il y a déjà un mouvement, «la Fondation du Parti des Combattants pour la Liberté Economique», appartenant à la mouvance de la gauche radicale qui appelle à la nationalisation des terres sans compensation... La restitution des terres à leurs anciens propriétaires avec compensation écrite dans du marbre 3 ans après l'arrivée au pouvoir de Mandela n'a jamais été suivie d'effet, non plus, l'État ne possédant pas des milliards de dollars pour dédommager les fermiers Blancs.

***Et cette affaire du «docteur la mort» en Afrique du Sud, une affaire qui fait froid dans le dos; pouvez-vous nous en dire un mot? Là aussi, s'agit-il d'une fable ou d'une histoire vraie?**

**Celui qu'on appelle "docteur la mort", de son vrai nom Wouter Basson. A l'époque de l'apartheid, il fut le responsable du programme bactériologique et chimique dans le cadre du programme «projet Coast» dont le but était de réduire la population noire sud-africaine pour permettre aux Afrikaners donc aux Blancs de conserver le pouvoir. La stérilisation des femmes de cette communauté par vaccination et la production de bactéries pour rendre malades ces populations étaient les options privilégiées dans le programme «projet Coast»... Poursuivi en

justice à la fin de l'apartheid, il refusa de plaider coupable au motif que ses actions furent légales, en conformité avec les lois ségrégationnistes. Dans un pays où malgré l'arrivée de l'ANC au pouvoir, les grands postes dans l'administration dont celle de la Justice sont majoritairement aux mains de ceux qui avaient toujours défendu l'apartheid, Wouter Basson n'avait véritablement pas d'inquiétude à se faire. Et depuis la fin de l'apartheid, avec le soutien du réseau des militants restés, de façon souterraine, favorables à cet odieux système, ce criminel qui a su se jouer de toutes les procédures continue à couler des jours heureux dans le pays, et dirigeait, il y a encore bien peu de temps, un cabinet de cardiologie qu'il avait créé dans la ville du Cap, sans être inquiété. C'est triste et regrettable.

***Vous parlez aussi de la dot que le futur marié doit verser à la famille de sa future femme; c'est une coutume qui semble s'enraciner solidement. Quel est le regard que vous posez sur cette pratique?**

**Cette coutume a encore de beaux jours devant elle; elle est solidement ancrée dans les habitudes au Congo tout comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne d'ailleurs. Cette pratique qui naguère avait un caractère symbolique sur le continent est devenue une mœurs qui ruine le futur marié par son coût souvent trop exorbitant. Il y a une sorte de marchandisation de la femme

qui parfois est, elle-même aussi, une complice de son propre malheur sur ce plan. Je sais qu'en prenant cette position je vais me faire des ennemis; mais contre cette pratique qui m'agace, je suis incapable de ne pas dire ce que je pense. Je l'évoque ici pour la condamner car dans sa forme actuelle, la dot constitue désormais une véritable «exploitation de l'homme par l'homme». C'est la position qui est la mienne depuis mes années de lycée après avoir lu la pièce de théâtre "Trois prétendants un mari" du Camerounais Guillaume Oyono Mbia.

***Il y a aussi d'autres coutumes que vous évoquez pleinement dans ce livre: le recours à la voyance, aux marabouts et à la sorcellerie. Pouvez-vous nous donner les raisons qui vous ont poussé à accorder cette place de choix à ces pratiques?**

**Nous sommes ici dans un univers où le mysticisme c'est-à-dire l'ensemble de ces croyances et pratiques auxquelles les gens accordent une part essentielle semblent gouverner la vie sociale et l'intimité des individus... gouverner la vie sociale et l'intimité des individus... On n'est jamais malade parce qu'on a rencontré le chemin d'un virus ou parce qu'on a été infecté par une bactérie; on n'a pas eu un accident de voiture parce que le code de la route n'a pas été respectée ou parce qu'on conduisait un véhicule en mauvais état... On ne rate pas un concours parce qu'on s'était mal préparé mais parce que l'oncle ou le voisin nous a jeté un mauvais sort. Le sortilège.

Propos recueillis par
Pascal NGALIBO-YALA
(La suite dans nos prochaines éditions)

La santé en Afrique: l'arbre qui cache la forêt

Par Pierre M'Pelé, Directeur Afrique de Mercy Ships

En août, l'OMS a révélé dans son rapport de suivi de la Couverture Sanitaire Universelle en Afrique une augmentation de 10 ans de l'espérance de vie entre 2000 et 2019. Cette hausse spectaculaire résulte de la chute de la mortalité de 37% entre 2000 et 2015 consécutive à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire 2000-2015.

En effet, au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a fait d'énormes progrès dans le domaine de la santé et ces deux indicateurs essentiels, marqueurs de la santé d'une population, l'attestent.

S'il est certes légitime de se réjouir de cette hausse pour un continent miné par tant de maux, il faut cependant être prudent et éviter l'autosatisfaction car cette nouvelle positive est un arbre qui cache la forêt. Il est donc sage de rester vigilant et de poursuivre inlassablement les efforts pour améliorer le niveau de santé des populations africaines.

L'Arbre... Le baobab qui cache la forêt

De nombreux rapports, études et évaluations, notamment ceux de l'OMS, montrent que ces progrès émanent des avancées réalisées dans les domaines de la prévention et du traitement des maladies infectieuses (VIH, tuberculose et paludisme), de la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, notamment avec l'amélioration de la couverture des services de santé essentiels qui atteignaient 46% en

2019, contre 24% en 2000. Même si ces progrès sont notables, ils sont inégalement répartis en Afrique, entre les régions, entre les pays et même au sein des pays, et la lente réduction des maladies infectieuses indique une transition épidémiologique qui mérite une attention toute particulière car les maladies non transmissibles constituent aujourd'hui et demain une épidémie tueuse et silencieuse.

Ces progrès sont également le résultat des engagements pris successivement dans le cadre des objectifs du Millénaire 2000-2015 suivis de ceux du développement durable 2015-2030. Ils ont amené le leadership national à être au service du plus grand nombre pour garantir un changement durable. Au niveau national et international, ces engagements ont permis une vision centrée sur la personne et la planification de plus d'investissements pour la santé dans le cadre des programmes nationaux de développement. La bonne gouvernance démocratique, la stabilité et la croissance économique des pays africains ces vingt dernières années, de même que le soutien de nombreuses initiatives ont influencé positivement les indicateurs sanitaires.

Afin d'accéder à la Couverture Sanitaire Universelle conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à l'an 2030, il est indispensable de construire des partenariats associant gouvernements, secteur privé, société civile et communautés qui soient efficaces, inclusifs. Ils doivent être



Pierre M'Pelé

construits sur des principes et valeurs communes de solidarité et de fraternité qui placent tous les peuples au cœur de la démarche. C'est dans ce contexte que l'organisation Mercy Ships est engagée depuis 1990 auprès des populations africaines pour, comme le dit le Professeur de médecine française Marc Gentilini "tempérer la douleur du monde" grâce à un accès gratuit à des soins chirurgicaux de qualité et très complexes proposés aux plus démunis d'entre nous.

La Forêt... Des systèmes de santé désorganisés, fragiles et déséquilibrés

L'Afrique, qui héberge 17% de la population mondiale, ne compte que 2% du nombre total des médecins au monde et moins de 1 spécialiste en chirurgie pour 100 000 habitants. Ce continent concentre à lui seul 25% de la morbidité mondiale et un tiers des conditions cliniques nécessitant des soins

chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques.

Aujourd'hui, les systèmes de santé africains mettent en évidence des lacunes sanitaires lourdes, comme :

- Un financement insuffisant, une part des dépenses publiques de santé toujours trop faible, avec un «reste à payer» à la charge des patients bien trop élevé
- Un accès limité des populations aux soins et services de santé de qualité, abordables et disponibles en tout lieu et en tout temps
- L'inadéquation du système de collecte des données et des statistiques qui empêche le suivi des interventions et leur évaluation pourtant utile pour guider l'action en faveur de la santé publique
- Une centralisation surdimensionnée du système au détriment des niveaux périphériques
- La pauvreté des infrastructures sanitaires
- La persistance des inégalités dans l'accès à des interventi-

ons de santé éprouvées, notamment dans la couverture de populations clés et vulnérables comme les enfants, les adolescents, les femmes et les personnes âgées

- L'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines en santé

- L'inadaptation des systèmes de surveillance et de réponse aux épidémies et pandémies

- Un faible accès aux médicaments essentiels, aux vaccins et aux technologies

- Un manque de transparence et de leadership de la gouvernance qui ne considère pas toujours la santé comme un droit fondamental de l'Homme.

En parallèle, la pandémie du Covid-19 a révélé récemment la fragilité des systèmes de santé dans un grand nombre de pays africains. La gestion de la santé publique doit donc être rigoureuse et efficace, transparente et solidaire, basée sur l'évidence scientifique et le respect des droits humains. Au centre de l'action, des femmes et des hommes d'excellence, compétents, intègres et responsables permettront d'atteindre l'Objectif de Développement Durable : «Vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, conditions essentielles au développement durable».

L'orée à l'abandon... La chirurgie, composante négligée des systèmes de santé en Afrique

Ces vingt dernières années, les efforts de santé publique en Afrique n'ont pas été accompagnés de progrès similaires au niveau des systèmes de santé,

de l'intégration des services ou des soins hospitaliers et n'ont pas non plus été équitablement distribués entre les individus de tous les statuts socio-économiques. Les soins chirurgicaux et anesthésiques ont été largement négligés dans la majorité des pays africains. Selon la commission Lancet sur la chirurgie mondiale, 93% de la population de l'Afrique sub-saharienne n'a pas accès à une chirurgie sûre et plus de 25 millions d'interventions chirurgicales supplémentaires seraient nécessaires chaque année pour sauver des vies et prévenir l'invalidité.

Le défi de l'équité et l'intégration des soins chirurgicaux et anesthésiques dans les systèmes nationaux de santé sont des conditions indispensables pour atteindre la Couverture Sanitaire Universelle en Afrique.

En Afrique, recevoir des soins adaptés face à une hémorragie déclenchée par un accouchement ou une brûlure par exemple est un défi pour l'individu, sa famille, le personnel de la santé et la communauté.

Une dystocie entraîne la mort de la mère et du nouveau-né, une fente labiale et palatine devient un obstacle à la croissance et au développement normal d'un enfant, un os brisé mène à une invalidité permanente pour un jeune homme qui travaille pour subvenir aux besoins de sa famille. Avoir accès aux soins chirurgicaux, obstétricaux et anesthésiques de qualité, surs et abordables est un luxe dans la majorité des pays africains et surtout pour les populations les plus pauvres.

(La suite dans la prochaine édition)

PEN & PROCESS CONGO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 de F. CFA

Siège Social: Avenue Marien NGOUABI

1er étage de l'immeuble DHMP, vers le rond-point ex-Bata, Pointe-Noire, République du Congo

RCCM: CG/PNR/18-B-421

INSERTION LEGALE

Suivant PV de l'AGE tenue le 31 juillet 2022 au siège de la société, les associés de la société PEN & PROCESS ont pris les décisions suivantes relatives:

- Au changement de gérant;
 - A la modification de l'objet social;
 - Et au changement de siège social;
- Comme suit:

Changement de Gérance:

Suite à la démission de Monsieur **Philippe BELET** du poste de gérant, les associés ont décidé de nommer Monsieur **OKO MOU-ELEYI Ruffin Forthys** en qualité de nouveau gérant, à compter du 31 Juillet 2022, pour une durée qui prendra fin lors de l'approbation des comptes qui seront clos le **31 décembre 2025**, soit au plus tard le **30 juin 2026**.

Objet Social:

La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA et plus particulièrement en REPUBLIQUE DU CONGO:

- Le travail temporaire, la mise à disposition du

personnel et la documentation technique;

- L'exécution de toutes études et recherches, de toutes prestations de services concernant notamment l'ingénierie ou la conception;
- L'aide à la gestion et à la réalisation des projets ou programmes industriels pétroliers, chimiques, nucléaires, miniers et autres, soit par la mise à disposition de compétences internes ou externes à la société, soit par la mise à disposition de services conçus sur mesure;
- L'achat, la location et la vente de tout matériel ou bien pouvant être utilisés par les industriels;
- La fourniture de tous types de formation portant notamment sur l'industrie pétrolière et gazière;
- La réalisation des travaux de maintenance industrielle;
- La prise de participation ou d'intérêt dans toutes entreprises commerciales, industrielle ou financière, au Congo ou à l'étranger, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, soit par association, alliance ou fusion ou autrement, sous quelque forme que ce soit.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en tout ou partie, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement tant au Congo qu'à l'étranger.

Siège social:

-A la création: le 26 novembre 2018, le siège de la société se situait à l'adresse suivante: «Vers la 2ème entrée BOSCONGO, Arrondissement LUMUMBA, à Pointe-Noire, République du Congo»;

► Du 15 septembre 2019 au 16 février 2022: le siège social a été transféré au: «N°67, rue de la Cote Matève, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo»;

► A partir du 17 février 2022: le siège social est fixé au: «Avenue Marien NGOUABI, 1er étage de l'immeuble DHMP, vers le Rond-point ex-Bata, à Pointe-Noire».

Il pourra être transféré en tout autre endroit de Pointe-Noire par décision de la gérance, à laquelle un pouvoir est conféré à cet effet. Il pourra être transféré en tout autre endroit de la République du Congo ou hors du territoire en tous pays, par décision des associés.

POUR AVIS.

FIN DE SAISON SPORTIVE

Une évidence et des questions

Le 29 septembre marque la fin de la saison sportive 2021-2022 ouverte le 12 octobre 2021. Le ministère en charge des sports en a établi un bilan mitigé. Tout le monde est unanime: la réussite n'était pas totalement au rendez-vous.

Le bilan de la saison 2021-2022 est globalement négatif, au regard des statistiques publiées par les services habilités du ministère des Sports et lors de la cérémonie officielle de clôture présidée par le ministre Hugues Ngouelondélé.

Il faut dire qu'au Congo, crises, rares réussites et échecs ont alterné et impacté l'organisation générale des fédérations. Le ministre Hugues Ngouelondélé a noté «qu'au plan de la gouvernance et de la vie démocratique des fédérations, de nombreuses insuffisances sont constatées». De même, certaines fédérations sportives ont été secouées par des dissensions internes. «Ces conflits entravent la bonne marche de celle-ci», a-t-il regretté. Sans les citer toutes, il s'agit, entre autres, des fédérations de judo et de cyclisme. Cela a, évidemment, impacté les résultats des sportifs, toutes fédérations confondues, sur le plan national et continental. Le rapport du ministère a opéré



Les responsables des fédérations sportives nationales

une hiérarchisation des fédérations ayant bien honoré le pays. Il ne suscite pas l'enthousiasme escompté. Mais à propos du niveau de réalisation des activités régaliennes des fédérations et de la mise en œuvre des axes prioritaires retenus, personne ne conteste le constat de baisse du taux moyen fait par les services du ministère. De 48,94% lors de la saison 2020-2021, il est descendu à 33,95% la saison qui vient de se terminer. «La présentation des activités réalisées par les fédérations sportives nationales au cours de cette saison sportive, met en évidence qu'elle n'a pas été du niveau voulu par le mi-

nistère», a souligné Hugues Ngouelondélé.

On ne peut cependant occulter le manque d'accompagnement financier par la tutelle. Ce qui s'est traduit par les forfaits aux compétitions où le Congo était attendu. Le Comité national paralympique, par exemple, a exprimé sa grande désolation et déception, ses athlètes n'ayant pas pu participer au 6^e meeting international de para-athlétisme, au Maroc.

Il n'empêche. Le patron du sport a instruit les fédérations, les ligues, les sous-ligues et les clubs à «mieux se projeter sur la saison sportive 2022-2023».

G.M.

FOOTGOLF

Une association pose les bases au Congo

Une nouvelle discipline devrait faire son apparition dans le paysage sportif congolais. Il s'agit du footgolf, une discipline qui est le mix de football et de golf. Les promoteurs de ce sport ont organisé samedi 24 septembre dernier à Brazzaville, l'assemblée générale constitutive et électorale de leur association, appelée Association congolaise de footgolf (ACFG).

Le bureau exécutif issu de la dite Assemblée, composé de six membres, est présidé par Serge Désiré Koubolo Kiana, sur proposition de la CAF G (Confédération africaine de footgolf). Il dirigera la structure pour les quatre prochaines années. Un mandat renouvelable une fois.

Pour le président élu, c'est «un honneur et une responsabilité de se voir confier les rênes de cette nouvelle association». Il a pris l'engagement de servir l'ACFG et assurer le développement de la discipline «dans un esprit de sacrifice». A l'en croire, il a l'obligation de résultats et, avec l'ensemble de son bureau, ils envisagent d'atteindre les objectifs de l'Association avec le concours de



Le bureau exécutif de l'ACFG

toute la famille du footgolf.

L'Association a pour objectifs de promouvoir, d'organiser et de développer la discipline au Congo, de contrôler la pratique du footgolf et l'animation des structures chargées de son encadrement, de défendre les intérêts matériels et moraux de l'ACFG, de promouvoir et d'accroître à l'intérieur des structures d'accueil, la pratique des spécialités en la matière, etc. Le footgolf a été codifié en 2000. L'aire de jeu, les principes, les règles et les formules de jeu jusqu'à la tenue sont propres au golf, à la seule différence que ce sport se joue

avec les pieds et un ballon de football.

(Cellule de communication de l'ACFG)

Bureau exécutif : Serge Désiré Koubolo Kiana (Président), Anicet Alphonse Nzitoussou (Vice-président), Prince Aimé Charlevy Mampouya Kakou (Secrétaire général), Yannick Stevie Ondea (Trésorier général), Sylvain Kouakou (Trésorier général adjoint), Christian Néhémie Ottataud Kabeya (Chargé de communication)

MINISTÈRE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE ET DOMANIALE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOULOLO
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE POINTE-NOIRE CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

ANNONCE LEGALE

N°13/2022/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIK/BCHPF-PN.CENTRE

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	29.965 du 17/12/2021	Plle(s) 25 bis Bloc 126 Section BT Superficie 200,00 m ²	TCHIMBAMBA (File Tchimbouda)	Arr 01	KAYA-BILOUATOU Enoch
2	30.001 du 28/01/2022	Plle(s) 06 Bloc 03 bis Section BX Superficie 589,00 m ²	NGOYO (File Tchinvassa)	Arr 06	MALONGA Roldia Yvon Placide
3	29.412 du 30/10/2020	Plle(s) 03 et 04 Bloc 166 Section L Superficie 1000,00 m ²	LA BASE	Arr 01	NGABABA Alida Audrey Noelly
4	30.098 du 24/03/2022	Plle(s) Domaine Bloc / Section BX Superficie 9824,64 m ²	Cote-Matève (File Tchilindou)	Arr 06	MIGNOT Pierre Patrick
5	29.342 du 24/09/2020	Plle(s) 04 bis Bloc 34 Section BNA Superficie 200,00 m ²	Tchimbambouka	Arr 06	NGAYI Duguine Grâce
6	29.703 du 11/06/2021	Plle(s) 03 Bloc 114 Section CD Superficie 500,00 m ²	Nanga zone Boma (File Tchiyobo)	Arr 06	MBOUNGOU KIMPOLO Aldrin Davy Wilfried
7	29.527 du 05/01/2021	Plle (s) 09 et 10 Bloc 41 Section BN Superficie 1000,00 m ²	NGOYO (File TCHISSETCHI)	Arr 06	KOKOLO BOUKONDZO Valerie Marielle
8	29.424 du 05/11/2020	Pll(es) 03 Bloc 23 Section BN Superficie 400,00 m ²	TCHIMBAMBOUKA (File TCHISSETCHI)	Arr 06	TCHIKAYA-TIAMONAPASSY Prince Rudy
9	29.904 du 18/10/2021	Pll(es) 14 Bloc 13 Section BT Superficie 500,00 m ²	Tchimbamba (Tchiloandjili)	Arr 01	ANGALA Rhausy Don-De-Dieu
10	29.085 du 29/06/2020	Plle(s) 03 Bloc 44 Section BG Superficie 300,00 m ²	MPAKA (File TCHIMBAMBI)	Arr 06	KIMBEMBE BOUESSO Rubain Gildas
11	29.697 du 07/06/2021	Plle(s) 03 Bloc 29 Section M2 Superficie 400,00 m ²	TCHIMBAMBA (File BOULOLO)	Arr 01	AMBIME Armand Michel
12	29.552 du 28/01/2021	Plle(s) 03 et 04 Bloc 07 Section BS Superficie 1000,00 m ²	Tchimbamba Aviation (File Tchimbambi)	Arr 01	ABATA
13	29.525 du 31/12/2020	Plle(s) 49 Qter Bloc / Section F Superficie 361,90 m ²	Centre-Ville	Arr 01	Marcel Parfait Désiré GNALI GOMES
14	30.168 du 06/05/2022	Plle(s) Domaine Bloc / Section / Superficie 8212,89 m ²	Nanga (File Tchiyobo)	Arr 06	Enfants MBIMBI: Seraly Lilain Rodalvy, Serlyve Marialy MINIMBOU, Romaly Serlide, Serlyva Romalyde, Serlya Minhin Desuza
15	29.901 du 18/10/2021	Plle(s) 01 et 02 Bloc 94 Section BM Superficie 930,71 m ²	NGOYO (File Tchinvassa)	Arr 06	Irenée Christian BILALI, Eric Julien SAMBA, Constance MANGOUKOU, Michelle Laure MANGOUKOU et Armène, Yvette MANGOUKOU
16	30.147 du 25/04/2022	Plle(s) 03 bis Bloc 04 Section BS Superficie 328,45 m ²	Tchimbamba Arret colonel (File Tchimbambi)		
17	30.230 du 17/06/2022	Plle(s) 05 bis Bloc 09 Section BT Superficie 250,00 m ²	TCHIMBAMBA (File Tchiloandjili)	Arr 01	TCHIBA Georgette Rachel
18	30.271 du 27/07/2022	Plle(s) 77 Bloc / Section M Superficie 1045,07 m ²	TCHIMBAMBA (Brasco)	Arr 01	EKOUYA ODJOLI Vladimir
19	29.301 du 10/09/2020	Plle(s) 01 à 10 Bloc 296 Section BL Superficie 4750,00 m ²	NANGA (File Tchiyobo)	Arr 01	ATIPO ETOU ELIE
20	30.080 du 16/03/2022	Plle(s) 04 Bloc 16 Section BT (Gaïa) Superficie 500,00 m ²	TCHIMBAMBA (File Tchiloandjili)	Arr 06	ZOKO Augustin Rochenell Camilo
21	29.597 du 03/03/2021	Pll(es) 01, 03, 04, 05, 06, 07 et 08 Bloc 317 Section BL Superficie 2708,00 m ²	NANGA	Arr 01	MOUSSOUNDA Excellent Josué
22	28.948 du 02/03/2020	Plle(s) 01 Bloc 05 Section BP Superficie 390,05 m ²	MPITA (vers église catholique)	Arr 06	ZOKO Augustin Rochnell Camilo
23	30.180 du 18/05/2022	Plle(s) 391 Bloc / Section M Superficie 537,87 m ²	TCHIMBAMBA	Arr 01	NINON Abel
24	29.412 du 30/10/2020	Plle(s) 07 à 10 Bloc 78 Section BNJ Superficie 2000,00 m ²	LA BASE	Arr 01	Enfants NGASSAKI Assa Raize Prouesse et NGASSAKI Allan Nodden
25	30.116 du 30/03/2022	Plle(s) 07 Bloc 63 ter Section L Superficie 333,37 m ²	O.C.H	Arr 01	NGABABA Alida Audrey Noelly
26	28.876 du 28/09/2020	Plle(s) 03 Bloc 24 Section BL Superficie 750,00 m ²	Ngoyo commune (File TCHISSELO)	Arr 06	YOBA Nunez Antoine
27	28.908 du 10/02/2020	Plle(s) 04 Bloc 46 Section: BP SUITE Superficie 383,00 m ²	MPITA	Arr 01	BATANGOUNA née BIKOYI Pulchérie Edwige
28	30.189 du 23/06/2022	Plle(s) 11 Bloc 48 Section BT Superficie 500,00 m ²	TCHIMBAMBA (GAÏA)	Arr 01	ZOUSSI Antoinette Félicité
29	30.117 du 31/03/2022	Plle(s) 02 Bloc 92 Section BXA Superficie 600,00 m ²	Côte-Matève	Arr 06	DINGA TSAKA Miriana Princia Nono
30	30.020 du 10/02/2022	Plle(s) 07 Bloc 99 Section: BXA Superficie 500,00 m ²	Djeno (File Tchinnanga-Nanga)	Arr 06	BOKILO Patrick Aimery
31	30.345 du 07/09/2022	Plle(s) 12 Bloc 164 Section: L Superficie 396,00 m ²	La Base	Arr 01	KIMBALOU DEYE Julia Fatima Gracia MONGUIA

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau,
Yvon Faustin Magloire OKEMBA,
Inspecteur des Impôts

Fait à Pointe-Noire, le 26 Septembre 2022

BASKET-BALL

Eclats de voix dans l'arène !



Luttons pour le basket

Tension dans les milieux du basket-ball brazzavillois. A l'instigation d'un mouvement appelé "Luttons pour le basket", des clubs pourraient être amenés à désertir les terrains.

Ce mouvement sans visage, pour l'instant, a été mis en marche la semaine passée à Brazzaville. Il interpelle le Gouvernement sur la situation du basket-ball congolais (sélections et clubs), qui est suspendu de toutes compétitions continentales depuis 2017 par FIBA Afrique, et ploie sous une colossale amende. Et pour cause : le pays, qui avait accepté librement d'abriter l'Afro-basket masculin 2017 (équivalent de la Coupe d'Afrique des nations), y avait renoncé à trois mois seulement du coup d'envoi, sur décision du Gouvernement. L'instance dirigeante du basket-ball africain s'était alors empressée d'appliquer les sanctions prévues par son règlement. Cinq ans se sont écoulés, les autorités nationales traînent à régler le contentieux avec FIBA Afrique. Les basket-

eurs congolais en paient un lourd tribut. Petite éclaircie dans la grisaille : dans son allocution d'usage à l'ouverture des récents championnats nationaux, début septembre dernier, Bruno Jean Richard Itoua, président de la FECOKET (Fédération congolaise de basket-ball), avait laissé entendre qu'avant la fin de l'année le Gouvernement paierait la dette du Congo vis-à-vis de FIBA Afrique. Promesse sérieuse ou du vent ? "Luttons pour le basket" veut mettre la pression sur le Gouvernement. Ce mouvement menace de boycotter les compétitions nationales, notamment le lancement de la saison sportive 2022-2023 ainsi que la Coupe du Congo prévue en décembre prochain à Pointe-Noire si avant la fin du mois d'octobre les lignes ne bougent pas.

"Luttons pour le basket" va-t-il lancer l'opération «terrains déserts, basket dans le sac» ? Ce sera comme un coup de grisou dans le basket-ball congolais.

Jean ZENGABIO

JEAN-MICHEL MBONO
REPOND A VOS QUESTIONS

Après quelques mois de vacances de son animateur, nous renouons avec cet espace réservé aux questions que bon nombre de férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond, volontiers.

*Que dites-vous du Centre de formation de football de Brazzaville?

**Jean-Michel Mbono : Le football étant devenu profession et

business, que la nécessité de création des centres de formation de football en est devenue un leitmotiv. Dans la société moderne, chaque club ou équipe doit s'appuyer sur son centre de formation pour pérenniser son avenir.

Au Congo, le Président de la République, chef de l'Etat, qui fait de l'avenir du football congolais sa préoccupation, a pris le taureau par les cornes. L'ouverture du centre de formation de football de Brazzaville, en ce qu'elle est interpellation à tous les sportifs et implication personnelle, en est la bonne illustration. D'ailleurs, le sacre des Diables-Rouges juniors à la CAN 2007 de cette catégorie, est la marque typique du travail perlé de ce Centre. Il s'agissait, d'un message fort donné par le Président de la République avec sa création. J'ai cru comprendre dans la démarche du chef de l'Etat une interpellation de sa part à tous les sportifs en leur disant, puisque vous n'arrivez pas à monter une structure qui permettrait d'encadrer nos jeunes footballeurs, je le mets à votre disposition et prenez-en soin pour nous former les meilleurs athlètes du pays en leur apportant votre savoir-faire. C'est maintenant à vous de faire vos preuves. Il ne faut pas seulement que ce centre de formation soit juste réservé pour jouer au football, mais une structure capable de donner à ces jeunes une issue dans la vie professionnelle après leur carrière de footballeur.

Cette œuvre grandiose, qui méritait d'être suivie, a cependant été estompée, sinon réduite au silence, faute de lisibilité. Aujourd'hui, le Centre de formation de football de Brazzaville n'est plus qu'une vue de l'esprit, puisque sa philosophie originale est mise au rancart.

Il est donc urgent de rehausser les objectifs que le Chef de l'Etat s'était assignés dès le départ.



(A suivre)

NECROLOGIE



Nadège MOUNGUENGUI KOUMBI, directrice de la Presse Ecrite et de l'Education au Ministère de la Communication et des médias, les familles Ngangué, Mbéri, Mabilia, Tatys Costodes, les enfants et la grande famille du ministère chrétien du combat spirituel, informent les parents, amis et connaissances, du décès de leur maman, épouse, belle-mère, sœur, tante, Mme Tatys Costodes, née Ngangué Colette Modestine, survenu le 26 septembre 2022 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

L'enterrement aura lieu ce vendredi 07 octobre 2022 selon le programme ci-après :

-08h30 : Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

-10h : recueillement au domicile sis avenue Placide Lengua N°50, quartier ex-Télévision derrière la DEC Générale ;

-13h : Départ pour le cimetière du Centre-Ville.

YANGO

YANGO EN ACCORD AVEC LE MINISTRE DES TRANSPORTS
DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Ce jeudi 15 septembre 2022, les membres de la société Yango conduit par leur PDG Monsieur Roman KARLASH, ont eu une séance de travail dans le bureau du Directeur de cabinet du Ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine Marchande. La délégation de Yango était accompagnée de l'Ambassadeur fédéral de la Russie au Congo.»

Le représentant de Yango a présenté l'organisation de l'entreprise. Au sujet de son fonctionnement au Congo, n'ayant pas de parc automobile, la société Yango travaillera avec des partenaires ou sociétés ayant des parcs automobiles dans le domaine des transports. Se basant sur trois principes dont la sécurité des passagers; le paiement des impôts de ses partenaires; ainsi la modernisation et le renouvellement du parc automobile de ses partenaires, la société Yango, mettra à la disposition de ses partenaires son logiciel aux technologies intelligentes pour la cartographie, le routage, la navigation, et son système de distribution des commandes.

Le Directeur de Cabinet du Ministre des Transports, prenant la parole, a fait lecture du courrier que le Ministère des Transports avait adressé au Premier Ministre sur le «développement de la plateforme Yango en République du Congo». Source encourageante de la diversité économique dans notre pays qui nécessite aucune opposition de la part du Ministère des Transports. Cependant, un encadrement et un accompagnement lui seront nécessaires sur ce nouveau contexte moderne vers le numérique en matière de transports en République du Congo.



La délégation de Yango et l'Ambassadeur de Russie chez le directeur de cabinet du ministre des Transports.

Grande a été la satisfaction des représentants de la société Yango suite au contenu global de ce courrier. Notons que la société Yango est prête à travailler avec toutes les parties prenantes (Ministère, ARPCE) afin de changer, non seulement l'image des transports, mais aussi de

moderniser cette activité au Congo. Elle est également prête à contribuer, avec son expertise, à la rédaction des textes intégrant ce nouveau système de transport urbain au Congo.